

Bulletin Numismatique

Juin 2023

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie TEULIERE - Eric PRIGNAC • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE
AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 8-9 RÉSULTATS INTERNET AUCTION BILLETS MAI 2023
- 10-11 HIGHLIGHTS LIVE AUCTION JUIN 2023
- 12-13 HIGHLIGHTS LIVE AUCTION BILLETS JUILLET 2023
- 14 LES BOURSES
- 14 DEUX SALONS AU PROGRAMME DE CGB
AU MOIS DE JUIN 2023 !
- 15 NOUVELLES DE LA SÉNA
- 16-17 LE COIN DU LIBRAIRE,
SYLLOGE NUMMORUM ROMANORUM - ITALIA
- 18-19 L'OR DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE
DE ROME À BYZANCE
- 20-24 TOUS LES ORS DE BYZANCE !
- 25 PROBUS EN TOUTE SÉCURITÉ !
- 26-27 L'HELLÉNISME AUX CONFINS
DE L'ORIENT, LA BACTRIANE
- 28-29 LES AUREI DU HAUT EMPIRE
DANS LA LIVE AUCTION DU 6 JUIN 2023
- 30-31 STATÈRES D'OR VÉNÈTES EXCEPTIONNELS !
- 32 AUGUSTE ET AGRIPPA :
UN COUPLE POUR L'EMPIRE
- 34-36 LES DOUBLES ET LES DENIERS TOURNOIS
DE CUIVRE DES PRINCES HONORÉ II
ET LOUIS I^{ER} DE MONACO
- 37 LES ADF À ARMENTIÈRES-EN-BRIE
SUR LES TERRES D'AUGUSTIN DUPRÉ
- 38-39 APPEL A CONTRIBUTIONS ET SOUSCRIPTIONS
POUR DES OUVRAGES DEDIES AUX ESSAIS
DE NAPOLEON 1^{ER} A NAPOLEON III
- 40-41 L'INFLATION ET LA NUMISMATIQUE
- 42-43 NEWS DE PCGS EUROPE
- 44-50 LES 3 GLORIEUSES À NANTES,
LES MÉDAILLES ANNIVERSAIRES
DE 1831 ET 1832 ENTRE COMMÉMORATION
ET PROPAGANDE POLITIQUE- PARTIE 3
- 51 L'ARGENT DANS L'ART :
UNE PRÉCIEUSE AMBIVALENCE
- 52 À VOS PLUMES !
- 54 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

Pour accompagner notre développement à l'international, nous sommes ravis d'accueillir dans l'équipe Molly MORNINGSTAR. Originaire des États-Unis, elle est dotée d'un excellent sens de la communication et son parcours académique diversifié devrait lui permettre de proposer des perspectives novatrices pour la CGB. Elle se présente à nos lecteurs :

Née aux États-Unis, j'ai suivi un bachelor en psychologie à l'Université Western Michigan, un programme qui définit la psychologie comme la science du comportement et, à la base, est dédié à l'analyse expérimentale et comportementale. Après avoir terminé ce programme, j'ai déménagé en France, pour découvrir d'autres horizons que mon Michigan natal, et peu après j'ai terminé un master en double diplôme économie et psychologie (économie comportementale) de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne/Descartes.

Ce qui me motive, ce sont les questions constantes sur les pulsions et les comportements affichés par l'homo economicus. La numismatique est influencée par ces comportements dans leur danse de l'offre et de la demande ; la rareté peut augmenter la demande et la valeur peut changer radicalement en raison des préférences des collectionneurs. Il y a quelques années quand j'ai été initiée à la numismatique, l'attraction fût immédiate et je suis désormais fascinée par ce que ces objets nous apprennent sur le comportement humain à travers l'histoire.

Vivant entre deux cultures, j'ai rapidement compris l'importance de l'impact que les différences culturelles peuvent avoir lors d'un échange et comment cela peut créer de la confusion ou au contraire servir à forger de bonnes relations. C'est donc avec enthousiasme que je rejoins le monde numismatique et suis très heureuse d'intégrer l'équipe de la CGB.

Molly MORNINGSTAR sera dans un premier temps en charge de l'amélioration de la version anglophone du site et de la communication à l'international. Elle sera ensuite en charge de nos clients américains et sera présente sur les salons internationaux pour présenter la CGB et valoriser les monnaies et billets qui nous sont confiés. Vous pouvez dès à présent la contacter à molly@cgb.fr.



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - AcSearch - The Banknote Book - Viviane BÉCLIN - Yves BLOT - Laurent BONNEAU - Marie BRILLANT - Guillaume CHASSANITE - Christian CHARLET - Maureen CHLOUS - Joël CORNU - Jean-Marc DESSAL - Heritage - Le Coin Collection - PCGS Paris - Laurent SCHMITT - la Séna - Sixbid - Stack's - Philippe THERET - Thomas numismatics - Numisbids - the Portable Antiquities Scheme

Pour recevoir par courriel le nouveau Bulletin Numismatique, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d'un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

HERITAGE AUCTIONS

VOICI UNE SÉLECTION
DE NOTRE VENTE DE NEW-YORK EN JANVIER 2023,
METTEZ VOS PIÈCES DANS NOTRE PROCHAINE VENTE !



VENDU POUR
\$36.000

VENDU POUR
\$108.000

VENDU POUR
\$42.000

VENDU POUR
\$36.000



VENDU POUR
\$45.600

VENDU POUR
\$252.000

VENDU POUR
\$240.000



VENDU POUR
\$144.000

VENDU POUR
\$264.000

VENDU POUR
\$72.000

VENDU POUR
\$57.600

Contact aux Pays-Bas :
Heritage Auctions Europe
Jacco Scheper : jaccos@ha.com
Tél. 0031-627-291122

Contact en France :
Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31



www.ha.com DALLAS - USA

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :



Signaler une erreur



Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 963 775 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

LES VENTES**À VENIR DE CGB.FR**

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

http://www.cgb.fr/live_auctions.html

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

cliquez ici

Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

cliquez ici



RESTAUREZ LA BEAUTÉ DE VOS MONNAIES

Redonnez de l'éclat et préservez en toute sécurité vos monnaies préférées.



Email: info@PCGSEurope.com



+33(0)1 40 20 09 94

AVANT



APRÈS



Rendez-vous sur www.pcgseurope.com/restoration dès aujourd'hui !

LA RÉFÉRENCE DU MARCHÉ NUMISMATIQUE / NOUS SUIVRE PROFESSIONAL COIN GRADING SERVICE / BRANCHE DE COLLECTORS UNIVERSE, INC.

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site www.Cgb.fr qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel (contact@cgb.fr) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2^e arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.html.

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site www.cgb.fr avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet (www.cgb.fr), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet (www.cgb.fr) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU
P.D.G de CGB Numismatique Paris
Responsable de l'organisation des ventes
Monnaies modernes françaises - Jetons
j.cornu@cgb.fr



Marie BRILLANT
Département antiques
marie@cgb.fr



Arnaud CLAIRAND
Département royales françaises
(carolingiennes, féodales, royales)
et mérovingiennes
clairand@cgb.fr



Marielle LEBLANC
Département euros
marielle@cgb.fr



Alice JUILLARD
Département médailles
alice@cgb.fr



Laurent VOITEL
Département
monnaies modernes françaises
laurent.voitel@cgb.fr



Maureen CHLOUS
Département
monnaies modernes françaises
maureen@cgb.fr



Benoît BROCHET
Département
monnaies modernes françaises
benoit@cgb.fr



Pauline BRILLANT
Département monnaies du monde
pauline@cgb.fr



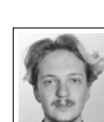
Laurent COMPAROT
Département monnaies du monde
et des anciennes colonies françaises
laurent.comparot@cgb.fr



Jean-Marc DESSAL
Responsable du département billets
jm.dessal@cgb.fr



Fabienne RAMOS
Billets france / monde
Organisation des ventes et des
catalogues à prix marqués
fabienne@cgb.fr



Eduard KOCHAROV
Billets france / monde
eduard@cgb.fr

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

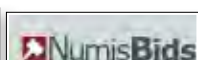


0

FRAIS DEMANDÉS
LORS DE LA MISE
EN VENTE

UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : Numisbids, Sixbid.



• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet www.cgb.fr auprès de la communauté des collectionneurs via les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site Cgb.fr accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

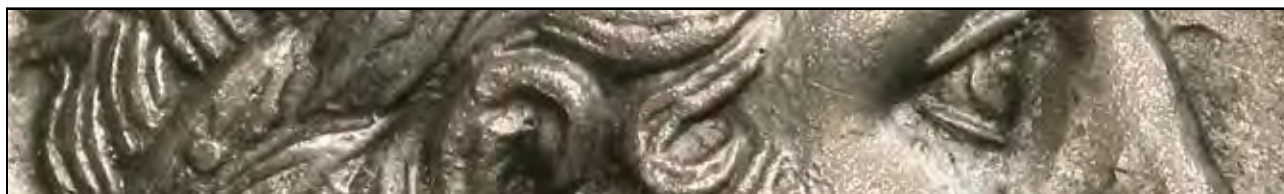
• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme AcSearch.

CGB ÉTAIT PRÉSENT À



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2023



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)

Internet Auction juillet 2023 Date limite des dépôts : mardi 20 juin 2023	date de clôture : mardi 25 juillet 2023 à partir de 14:00 (Paris)
Live auction septembre 2023 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 08 juillet 2023	date de clôture : mardi 05 septembre 2023 à partir de 14:00 (Paris)
Internet auction octobre 2023 Date limite des dépôts : mardi 19 septembre 2023	date de clôture : mardi 24 octobre 2023 à partir de 14:00 (Paris)



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)

Live Auction juillet 2023 <i>(avec support de catalogue papier)</i> DÉPÔTS CLÔTURÉS	date de clôture : mardi 04 juillet 2023 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction août 2023 Date limite des dépôts : vendredi 07 juillet 2023	date de clôture : mardi 22 août 2023 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction octobre 2023 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 23 juin 2023	date de clôture : mardi 10 octobre 2023 à partir de 14:00 (Paris)

LECOINCOLLECTION

www.ma-shops.com/lecoincollection/

Boutique eBay : [le-coin-collection](https://www.ebay.com/str/le-coin-collection)

lecoincollection@hotmail.com



A
C
H
A
T



M
O
N
N
A
I
E
S

D
E

Q
U
A
L
I
T
É



V
E
N
T
E



THOMAS[®]
NUMISMATICS.COM

MONNAIES | MÉDAILLES | BILLETS | TRÉSORS DE COLLECTION

www.thomasnumismatics.com

RÉSULTATS INTERNET AUCTION

Mai 2023

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 15% HT de commission acheteur



4630357

SPÉCIMEN 1000 FRANCS RICHELIEU

1953 F.42.01SPN

1 711 €



4630063

SPÉCIMEN 5000 FRANCS CAMEROUN 1961 P.08s

1 475 €



4630773

LIASSE 10 POUNDS SAINTE HÉLÈNE E 2012 P.12B

967 €



4630135

SPÉCIMEN 10000 FRANCS B.C.E.A.E. 1968 P.07s

6 726 €



4630030 **68^{EP}**

20 FRANCS ALGÉRIE 1945 P.092B

1 244 €



4630059

100 RUPEES BIRMANIE 1945 P.29B

2 301 €



4630373 **58^{EP}**

5000 FRANCS EMPIRE FRANÇAIS 1947 F.47.61

5 546 €

RÉSULTATS INTERNET AUCTION

Mai 2023

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 15% HT de commission acheteur



4630260 **PMG 63**
100 FRANCS LUC OLIVIER MERSON
GRANDS CARTOUCHES 1929 F.24.08
1 475 €



4630150
GRAND NUMÉRO 100 LIVRES TOURNOIS GRAVÉ
1719 DOR.07
2 597 €



4630546
PETIT NUMÉRO 20 FRANCS DEBUSSY
1980 F.66.01A1
826 €



4630796
SPÉCIMEN 1000 DONG VIET NAM SUD 1975 P.34As
1 250 €



4630640 **PMG 65**
SPÉCIMEN 5 RUPEES ÎLE MAURICE 1954 P.27CTS
1 239 €



4630493
500 NOUVEAUX FRANCS MOLIÈRE 1959 F.60.01
991 €



4630804
ÉPREUVE 1000 DINARS YOUGOSLAVIE 1953 P.-
1 475 €



4630340 **PMG 55**
1000 FRANCS BLEU ET ROSE 1926 F.36.43
4 484 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Juin 2023

cgb.fr
numismatique

Clôture le 6 juin 2023



BRY_825909

ÉCU DIT « AU BANDEAU » DE LOUIS XV, 1740, PARIS
3 500 € / 5 500 €



BRM_829368

TREMISSIS D'EUGÈNE, TRÈVES
3 500 € / 6 500 €



BRM_831735

AUREUS DE TIBÈRE
4 000 € / 8 000 €



FME_817926

MÉDAILLE, SEMPER, 1901
3 500 € / 5 000 €



BGA_825416

STATÈRE D'OR AU SANGLIER - VENETES
20 000 € / 30 000 €



BGA_823857

STATÈRE D'OR
AU NOM DE VERCINGETORIXS - ARVERNES
165 000 € / 250 000 €



BMV_822899

SOLIDUS DE VALENTINIEN III
3 000 € / 5 000 €



BMV_822925

SOLIDUS D'ANASTASE
3 000 € / 5 000 €



BRY_830176

DEMI-ÉCU D'OR AU SOLEIL DU DAUPHINÉ
DE CHARLES IX - 1566 - GRENOBLE
20 000 € / 100 000 €



BMV_823356

TRIENS, LEUDENO MONÉTAIRE, SOLLONACO
3 500 € / 5 000 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Juin 2023

cgb.fr
numismatique

Clôture le 6 juin 2023



BGR_823574

STATÈRE DU ROYAUME DU BOSPHORE
9 000 € / 18 000 €



FMD_831780

ESSAI DE 10 CENTIMES LINDAUER, CMES SOULIGNÉ - 1914
6 000 € / 12 000 €



BRM_829460

AUREUS DE NERON
6 000 € / 12 000 €



FMD_831710

5 CENTIMES DANIEL-DUPUIS, 1921, PARIS
6 000 € / 10 000 €



BRM_829473

AUREUS DE PROBUS
5 000 € / 9 500 €



FWO_828941

1 DOLLAR LI YUANHONG, CHINE, 1912
4 000 € / 7 000 €



BRM_826422

DENIER DE GORDIEN I^{ER} L'AFRICAIN
4 800 € / 9 000 €



BRY_799307

ÉCU D'OR AU SOLEIL, HENRI IV,
1591, TOURS
5 000 € / 10 000 €



FWO_828917

1 DOLLAR AN 3, CHINE, 1911, TIENTSIN
6 000 € / 10 000 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Juillet 2023

cgb.fr
numismatique

Clôture le 4 juillet 2023



4640782

1 PESO NICARAGUA - PS.122A

PRIX DE DÉPART 1 500 € / ESTIMATION 3 000 €



4640763

1000 LIRE LIBYE - P.M8

PRIX DE DÉPART 1 200 € / ESTIMATION 2 800 €



4640810

20 FRANCS TUNISIE - P.02A

PRIX DE DÉPART 1 500 € / ESTIMATION 3 000 €



4640088

1000 LIVRES TOURNOIS GRAVÉ - DOR.12

PRIX DE DÉPART 4 000 € / ESTIMATION 7 000 €



4640789

10 FRANCS SAINT PIERRE ET MIQUELON - P.16

PRIX DE DÉPART 1 200 € / ESTIMATION 2 400 €



4640214

50 FRANCS BLEU ET ROSE - F.14.01

PRIX DE DÉPART 3 700 € / ESTIMATION 4 800 €



4640251

SPÉCIMEN 50 FRANCS JACQUES CŒUR

PRIX DE DÉPART 2 000 € / ESTIMATION 4 000 €



4640848 **PMG 65**^{EPQ}

SPÉCIMEN 1000 DONG VIET NAM SUD - P.04As

PRIX DE DÉPART 9 000 € / ESTIMATION 18 000 €



4640391

SPÉCIMEN

1000 FRANCS COMMERCE ET INDUSTRIE - F.39.01S

PRIX DE DÉPART 6 000 € / ESTIMATION 12 000 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Juillet 2023

cgb.fr
numismatique

Clôture le 4 juillet 2023



4640177 20 FRANCS NOIR - F.09.02
PRIX DE DÉPART 3 000 € / ESTIMATION 5 000 €



4640509
ÉPREUVE 50 NF
SUR 5000 FRANCS HENRI IV - F.54.01Ed
PRIX DE DÉPART 1 650 € / ESTIMATION 3 000 €



4640557
FAUX BOJARSKI
100 NOUVEAUX FRANCS BONAPARTE - F.59.16x
PRIX DE DÉPART 1 650 € / ESTIMATION 3 000 €



4640797
SPÉCIMEN 100 PESOS SALVADOR - PS.135s
PRIX DE DÉPART 2 000 € / ESTIMATION 4 000 €



4640051
SPÉCIMEN 5000 FRANCS CAMEROUN - P.08s
PRIX DE DÉPART 1 500 € / ESTIMATION 3 000 €



4640716
ÉPREUVE 1000 FRANCS FOCH - NE.1960.01A
PRIX DE DÉPART 3 850 € / ESTIMATION 6 000 €



4640223
ÉPREUVE 50 FRANCS LUC OLIVIER MERSON - F.15.00Ec
PRIX DE DÉPART 2 200 € / ESTIMATION 4 000 €



4640807  **64**
SPÉCIMEN 50 LIVRES SYRIE - P.028s
PRIX DE DÉPART 3 500 € / ESTIMATION 7 000 €

JUIN

1/3 Vérone (I) (N+Ph) 136 Veranofil
(veronofil@verona.it)

2-4 Rouen (76) Journées Numismatiques de la SFN,
<http://www.sfnnumismatique.org/actualites> (voir programme) (Laurent Schmitt)

3 Londres (GB) (N), London Coin Fair, Bloomsbury, Holiday Inn, Coram Street (9h30-15h30, entrée : 3 & 5 £)
(info : <https://www.coinfairs.co.uk/>)

 **4** Sète (34) (N), SSN, 44^e Bourse des monnaies, salle provisoire Georges Brassens, parking Mas Coulet, route de Cayenne (9h-16h30) (info : www.societe-setpoise-de-numismatique.fr) (CGB)

7 Paris (75) Réunion de la SENA, Monnaie de Paris, (19h-20h30) <https://www.sena.fr/> (voir programme) (Laurent Schmitt)

8/10 Baltimore (MD – USA), Whitman Summer Expo

18 Arlon (B) (N), Grande bourse des collectionneurs, ISMA, 60 rue Nicolas Berger (8h-15h)
(info : 00 32 (0)63 22 26 89)

22/24 Long Beach (CA -USA) (N) Long Beach Expo

25 Aix-les-Bains (73) (N), 36^e Bourse aux monnaies, Casino Grand Cercle (9h-17h)
(info : gchoulet@yahoo.fr) (CGB)



25 Friedrichshafen (D) (N), 50 Jubiläumbörse, Grz Zeppelin Haus (GFZ)

30 Zürich (CH) (R), Journée Numismatique Suisse, Schweizerisches Nationalmuseum (www.numi-suisse.ch)

CODES :

Entrée gratuite, sauf indication contraire, après les horaires

N = Numismatique

B = Billets

Cp = Cartes postales

Ph = Philatélie

tc = toutes collections

C = Colloque

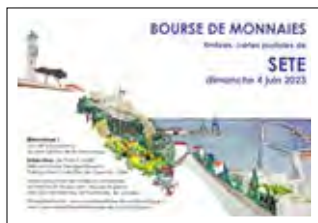
AG = Assemblée Générale

 **Cgb.fr participe à ce salon**

DEUX SALONS AU PROGRAMME DE CGB AU MOIS DE JUIN 2023 !

Nous aurons le plaisir de vous retrouver sur deux salons différents en ce mois de juin 2023 : la 44^e bourse multi-collection de Sète et la 36^e bourse aux monnaies d'Aix-les-Bains.

44^E BOURSE DE LA SOCIÉTÉ SÉTOISE DE NUMISMATIQUE – DIMANCHE 4 JUIN 2023



Depuis 2019, la bourse annuelle organisée par la société sétoise de Numismatique se déroule dans la salle temporaire Georges Brassens, située en bordure du parking du Mas Coulet. Facile d'accès, la salle est située à l'entrée du centre ville et offre un stationnement gratuit. La bourse organisée par la Société Sétoise de Numismatique accueille entre 40 et 50 marchands et numismates venus de France et d'au-delà. L'accueil des visiteurs se fait de 9h00 à 16h30.

Marie Brilliant, notre responsable du département des monnaies antiques et Pauline Brilliant en charge des monnaies étrangères, vous y retrouveront sur le stand de CGB. N'hésitez pas à venir les rencontrer pour échanger, déposer des monnaies et/ou billets pour une de nos prochaines ventes. Ne

manquez pas de venir nous rendre visite, nous vous réserverons le meilleur accueil !

Cerise sur le gâteau, l'entrée est libre et une restauration sur place vous est proposée par le traiteur sétois Rudy Cerrato.

XXXVI^E BOURSE AUX MONNAIES D'AIX-LES-BAINS - DIMANCHE 25 JUIN 2023



La 36^e bourse aux monnaies organisée par le Club numismatique d'Aix-les-Bains se tiendra au Casino Grand Cercle, Salon Lamartine, à Aix-les-Bains, dimanche 25 juin 2023, avec ouverture au public à 9h00. Cette manifestation, exclusivement numismatique, qui figure chaque année parmi les plus importantes au niveau national, rassemblera près de 50 exposants professionnels venus de tout le territoire. La présentation des monnaies, jetons, médailles et billets, s'effectuera sur environ 170 mètres linéaires. L'entrée est gratuite.

CGB y sera représenté par Pauline Brilliant en charge des Monnaies étrangères et Marie Couture des départements Royales et Médailles.

La SÉNA vous invite à assister à la Monnaie de Paris (Salle pédagogique, Monnaie de Paris, 11 Quai de Conti, 75006 PARIS) en présentiel et en distanciel (*) le mercredi 7 juin à 19 h à la conférence de Denis Courtois qui portera sur le sujet suivant :

LES JETONS-MONNAIES



Au cours de certaines époques troublées de notre Histoire (Révolution, guerres de 1870-71, 1914-18 et 1939-45), des monnaies dites de « nécessité » ont été mises en circulation pour pallier la pénurie de monnaie de billon. Elles ont revêtu différentes formes : jetons métalliques, billets, cartons et timbres-monnaie. Pendant la période révolutionnaire, il y a eu seulement huit ou neuf émetteurs de monnaies de nécessité métalliques dont les célèbres frères Monneron, négociants à Paris. En revanche, un nombre important de billets de nécessité, connus sous l'appellation de « billets de confiance », ont été émis par les municipalités entre 1791 et 1793.



Durant les guerres de 1870-71 et 1939-45, des billets de nécessité ont été répandus dans le public, mais en nombre relativement restreint si on les compare aux énormes quantités de billets et jetons fabriqués pendant la Première Guerre mondiale (1914-18) et les années suivantes (1919-24).

On peut répartir les émissions de monnaies de nécessité au cours de la décennie 1914-1924 en deux groupes qui se différencient à la fois par la qualité des émetteurs et l'importance des zones d'utilisation.

La SÉNA

(*) les codes de connexion vous seront communiqués ultérieurement

PRÉSENCE DE LA SÉNA EN JUIN :

- Salon numismatique du Club Numismatique d'Aix-les-Bains le dimanche 25 juin, Casino Grand Cercle, Salon Lamartine, 73100 AIX-LES-BAINS

LE COIN DU LIBRAIRE, SYLLOGE NUMMORUM ROMANORUM - ITALIA



Sylloge Nummorum Romanorum (SNG) Italia – Firenze, Monetae del Museo Archeologico Nazionale. Volume XIII, Diocletianus – Licinius II. Ministero Della Cultura, Direzione regionale musei della Toscana, Edizione D'Andrea, Firenze, 2022, relié cartonné, 21 x 29, cm, 240 pages, illus. couleur, 850 pièces. Code : Ls 116. Prix : 38€.

Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de présenter des volumes de cette série qui a débuté en 2012 avec le premier volume, de César à Auguste. Depuis huit autres volumes ont été publiés, le dernier en date l'année dernière, consacré aux règnes d'Émilien à Victorin (BN 219). C'est donc le dixième volume de la série dont nous vous proposons le compte-rendu aujourd'hui.

Faut-il rappeler que l'idée du SNG est apparue en 1931 sous l'autorité de la British Academy et concernait exclusivement les monnaies grecques. La présentation devrait être succincte. Depuis cette date, plusieurs centaines de volumes ont été publiés d'abord en grand format et depuis au format A4. Les monnaies romaines ont suivi cette forme de publication, surtout en Italie, dont les collections nationales ou régionales sont pléthores.

Le nouveau volume de la série florentine reprend les mêmes caractéristiques que les volumes précédents et débute par une présentation sous les plumes de S. Casciu, de la Direction régionale des musées de Toscane et de M. Iozzo, de la Direction du Musée Archéologique de Florence (p. 3), suivi de celle des éditions D'Andrea (p. 4). L'introduction (p. 5-8) est due à Niccolo Daviddi, rédacteur du catalogue (p. 9) avec la table des abréviations.

Le catalogue débute à la page 10 avec une présentation aérée, claire et précise avec à chaque fois : la description du droit et du revers, les références bibliographiques, le métal, la dénomination, le poids, le diamètre et l'axe des coins, suivi du

numéro d'inventaire du musée. Chaque règne est précédé d'une très courte présentation des empereurs. À ce niveau, nous signalons que le catalogue n'est pas numéroté en continu, mais comme pour les autres volumes, la numérotation se fait par Augustes ou Césars. Si toutes les monnaies sont photographiées, parfois avec des agrandissements pour les monnaies les plus rares, la qualité des monnaies en billon ou en cuivre est souvent décevante, trop sombre, parfois un peu floue, difficilement lisible à cause de la qualité d'exemplaires frustes.

Comme nous venons de l'indiquer, le catalogue suit l'ordre chronologique depuis Dioclétien jusqu'à Licinius II César. Le catalogue nous offre donc 189 numéros pour Dioclétien (p. 10-51), 1 numéro pour Julien de Pannonie (52-53), 186 pour Maximien Hercule (p. 54-97), 113 par Galère (p. 98-123), 2 pour Galérie Valéria (p. 124-125), 3 pour Allectus (p. 126-127), 91 pour Constance I^{er} Chlore (p. 128-149), 37 pour Maximin II (p. 150-161), 4 pour Sévère II (p. 162-165), 114 pour Maxence et Romulus (p. 166-187), 84 pour Licinius I^{er} (p. 188-209) et 12 pour Licinius II César (p. 210-214), soit un total de 836 numéros et 850 monnaies décrites et illustrées.

À l'intérieur de chaque règne, le classement se fait en par ateliers en suivant l'ordre géographique de l'Occident à l'Orient, de Londres à Alexandrie (ordre de classement suivi dans les volumes VI à X du Romana Imperial Coinage (RIC)).

Parmi les exemplaires exceptionnels que détient le musée de Florence, nous notons un aureus unique de Dioclétien (n° 1, p. 11) ainsi que les quatre aurei de l'atelier de Cyzique, présentant une contremarque derrière la tête et provenant de la collection d'Este (n° 123 et ss, p. 38-39), mais ce ne sont pas les seules pièces qui proviennent de cette prestigieuse collection. Ainsi l'aureus de Julien de Pannonie (n° 1, p. 53) ou bien encore ceux de Maximien Hercule pour l'atelier de Rome (n° 55 ss, p. 72-73) ou bien encore l'exemplaire unique de Maxence de l'atelier d'Ostie avec le buste de face (n° 58 bis, p. 177) sans oublier l'exemplaire de Licinius I^{er} pour l'atelier d'Héraclée (n° 53 bis, p. 200). Mais nous avons aussi pour Maximien un aureus de la plus grande rareté attribué à l'atelier de Meaux (?) (Iantinum). Un aureus de Maximin II de l'atelier d'Alexandrie est à relever (n° 31, p. 159) ainsi que celui de Licinius I^{er} au buste de face (troué) de l'atelier de Nicomédie (n° 60, p. 203).

Une liste des ateliers clôt le catalogue (p. 215) suivi d'une carte (p. 216) et des différents index (p. 217-234). Ces index se déclinent par personnages, ateliers, légendes de droit, légendes de revers, types de revers. La bibliographie vient compléter l'ouvrage (p. 235-236) et se termine par la table des matières (p. 237).

Malgré les critiques constructives concernant les photos des monnaies de cuivre, je vous invite à acquérir ce nouvel opus de cette très belle série et le cas échéant à le compléter avec les ouvrages encore disponibles.

Laurent Schmitt (ADR 007)

LE COIN DU LIBRAIRE, CATALOGUE DES MONNAIES DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE



Laurent OLIVIER, Marcel TACHE, *Catalogue des monnaies de la République romaine*, Musée d'Archéologie Nationale, Co-édition Carmanos - Comnios, Musée d'Archéologie Nationale, Domaine National de Saint-Germain-en-Laye, Saint-Germain-en-Laye, 2023, relié cartonné, 21,5 x 30,5 cm, 18 + XVIII, 134 planches avec texte, photos couleur, 396 n°. Code : Lc 223. Prix : 62€.

Après la parution attendue et remarquée sous la plume des auteurs du présent volume augmentée de celle de Jean-Pierre Le Dantec sur les collections de monnaies gauloises du MAN, composé de 5405 monnaies, provenant de nombreuses trouvailles anciennes (dont nous attendons toujours un index qui en faciliterait l'utilisation pour la deuxième collection française pour les monnaies celtiques après celle de la BnF du Cabinet des Monnaies, Médailles et Antiques (CMAA)), Laurent Olivier et Marcel Tache, nous livre la publication et l'inventaire des monnaies de la République romaine conservées au Musée des Antiquités Nationale (MAN).

Ce catalogue qui présente l'inventaire des monnaies de la République romaine du musée comporte 396 numéros avec une description précise des photos et des agrandissements de très bonne qualité pour des monnaies parfois en état moyen de conservation.

L'originalité du présent ouvrage repose sur le fait que ces monnaies, le plus souvent en argent, complétées de quelques monnaies de bronze, proviennent principalement des fouilles d'Alise (Côte d'Or), l'antique Alésia où elles ont été trouvées associées aux monnaies romaines et la monnaie récente à un TPQ (*terminus post quem*) de 54 avant J.-C., soit deux ans avant le siège et frappées entre 210 et 54 avant J.-C., ainsi que du trésor de Beauvoisin (Drôme) avec un TPQ vers 25 avant J.-C., complété par d'autres sites de moindre importance pour les monnaies romaines et de 34 monnaies sans provenance.

L'ouvrage s'ouvre sur la préface de Daniel Roger, Conservateur général, adjoint à la directrice, responsable de la politique scientifique et des collections (p. 1-2) qui rappelle l'importance des collections du MAN et du reclassement des monnaies de la République qui étaient dispersées et ont été regroupées à l'occasion de cet ouvrage. Suit une table des remerciements (p. 3) où nous retrouvons associés Jean-Pierre Le Dantec qui a reclassé les collections de monnaies de la République et Marie-Laure Le Brazidec qui a relu et corrigé les épreuves, ainsi que Sophie Ferret, conservatrice en chef des collections d'archéologie gallo-romaine du MAN. Le Sommaire se trouve à la page 4. Une première partie, sous la plume de L. Olivier et M. Tache nous livre une introduction

sur le reclassement de la collection numismatique romaine républicaine du MAN (p. 5). Laurent Olivier évoque ensuite les deux assemblages monétaires exceptionnels, ceux d'Alise (21) et de Beauvoisin (26) déjà évoqués plus haut (p. 6-10). Le même auteur s'intéresse ensuite aux contextes de découverte des monnaies romaines républicaines du musée du MAN (p. 11-16) en établissant la distinction entre le trésor de Beauvoisin composé de 206 monnaies dont 195 deniers et 11 quinaires d'argent, découvert en 1865. Ce trésor contenait aussi 37 quinaires gaulois du type au cavalier (DT 3159 = LT 5795) et les monnaies de fouilles. Les premières évoquées sont celles d'Alésia (Côte d'Or) qui a livré 135 monnaies dont 132 deniers, 2 quinaires et 1 as découverts lors des fouilles conduites entre 1861 et 1865 sous la direction de la Commission de Topographie des Gaules (CTG). Ce premier ensemble est complété par deux autres fouilles du même site. D'autres monnaies ont été trouvées sur les sites de Chambles (Loire) sur le site de l'oppidum d'Essalois, de Flavignerot (Côte d'Or) sur le site du Mont-Affrique, de Mourmelon (Marne) sur le site du camp de Châlons, de Saint-Léger-sous-Beuvray (Saône-et-Loire) au Mont Beuvray. Cet ensemble est complété par des monnaies isolées trouvées dans le département de la Marne, à Luzarches (Val-d'Oise) et de Paris dans les fouilles de la Seine au XIX^e siècle. Trente quatre monnaies trouvées entre 1865 et 1945 environ viennent compléter l'ensemble. Un tableau des provenances des monnaies (p. 17) est suivi d'une bibliographie (p. 18). Nous avons sur les dix-huit pages suivantes numérotées en chiffres romains la liste des légendes d'avers (p. I-VIII) puis des légendes de revers (p. IX-XVIII) avec la liste de renvoi aux familles, le numéro d'inventaire du musée et le numéro dans le présent catalogue.

133 planches sont nécessaires afin de présenter les 396 pièces conservées au MAN. Chaque pièce comprend une photo à l'échelle 1, complétée par des agrandissements afin de faciliter la lecture. Les photos sont en couleur et d'excellente qualité. Chaque numéro du catalogue comprend son numéro d'inventaire muséal avec le nom du magistrat monétaire et la famille (gens) à laquelle il appartient.

La fiche contient la datation établie par M. Crawford dans l'ouvrage qui fait aujourd'hui autorité (RRC) avec la description complète des légendes et des types avec le poids et le diamètre de chacun des exemplaires, suivi des références bibliographiques. Pour chaque monnaie figure aussi quand il est connu, son lieu de provenance. Les monnaies sont classées chronologiquement entre 155 avant J.-C. pour un denier attribué à Pinarius Natta trouvé à Alise-Sainte-Reine (21) (n° 1) jusqu'à un quinaire d'Octave frappé en 29 avant J.-C. trouvé au Mont-Auxois (21) (n° 370). Les sept dernières planches sont consacrées aux monnaies anonymes (n° 371-396). Une ultime planche est réservée aux monogrammes figurant sur certains deniers (pl. 134).

Pour ceux qui s'intéressent aux collections du MAN, ceux qui ont déjà acquis l'ouvrage consacré aux monnaies celtiques du même musée, ceux qui recherchent un ouvrage facile à consulter et en français sur les monnaies de la République romaine, ceux qui veulent connaître les contextes de découverte de ces monnaies, il vous faut acquérir cet ouvrage sans tarder.

Laurent Schmitt (ADR 007)

Dans le dernier *Bulletin Numismatique* (n° 230, mai 2023) nous avons évoqué un très rare solidus de Constantin III de la prochaine Live Auction du 6 juin 2023. Pourquoi ce titre ? Il y a encore peu, certains considéraient que l'Empire Byzantin débutait avec Constantin I^{er} (307-337) fondateur de Constantinople en 330. Il nous faut donc expliquer pourquoi la période comprise entre Constantin I^{er} et Zénon (474-491) fait encore partie de l'histoire romaine mais qu'elle fait aussi la jonction avec un Empire Romain d'Orient devenu définitivement Byzantin avec Anastase I^{er} (491-518).



Nous avons abandonné l'aureus dans ce *Bulletin Numismatique* à la réforme monétaire de Caracalla en 215, taillé au 1/50 L (6,50 g). La période comprise entre cette date et le début du IV^e siècle voit la raréfaction de la production de l'or. Sa masse varie entre le 1/50 L (6,51 g) et le 1/70 L (4,64 g) voire plus sous le règne de Gallien où certains aurei ne pèsent pas plus de 1,50 g. Parallèlement, on assiste à l'émission de multiples d'or, parfois très lourds et toujours très rares !



Constantin I^{er}, qui est devenu Auguste en 307, après avoir reçu le titre de César, après la mort de son père Constance I^{er} l'année précédente, crée une nouvelle dénomination monétaire d'or, le solidus en 309-310, appelé à un avenir prodigieux. La nouvelle monnaie est taillée au 1/72 L (4,51 g). Elle se subdivise en demi (*semissis*) et tiers de solidus (*tremissis*). Nous avons aussi une petite et rare divisionnaire intermédiaire qui pèse 9 siliques (1,69 g). Accompagnant ces monnaies, nous avons des multiples de 9, 4,5, 3, 1,5 *solidi* ainsi que des « *festaurei* » (5,41g).



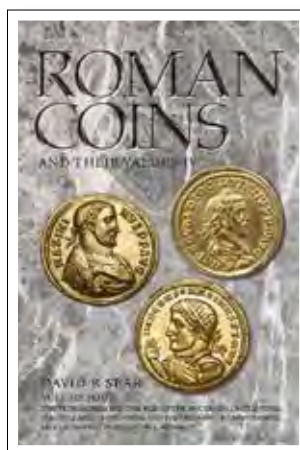
Dans la Live Auction du 6 juin 2023, outre un *solidus* de Constantin I^{er}, créateur de la nouvelle espèce, nous trouvons pas moins de 30 pièces d'or jusqu'à la fin de la période, ensemble exceptionnel qui illustre l'histoire et la chute de l'Empire Romain. Outre le *solidus* de Constantin III (407-411) qui a déjà fait l'objet d'une présentation dans le *Bulletin Numismatique* n° 230, nous pouvons découvrir un *solidus* recherché de Constance Galle (351-354), César malheureux de Constance II (324-361) et demi-frère de Julien II le Philosophe ou l'Apostat (César de 355 à 361 et Auguste de 361 à 363). La sélection offre aussi un rarissime *tremissis* pour l'atelier de Trèves d'Eugène (392-394) considéré comme un usurpateur sous le règne de Théodose I^{er} (379-395), un des derniers représentants du Paganisme en Occident. Deux très rares *tremisses* de Pulchérie et d'Eudocie, respectivement sœur

L'OR DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE DE ROME À BYZANCE

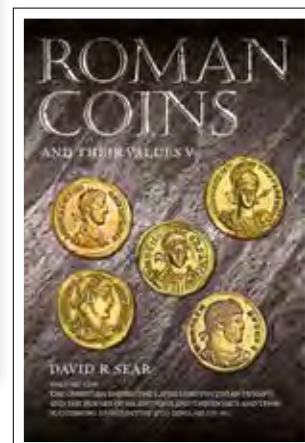
et épouse de Théodose II (402-450) illustrent, entre autre, l'histoire de la partie orientale de l'Empire Romain d'Orient. Nous ne pouvons pas terminer ce rapide examen sans évoquer un rare *tremissis* Wisigoths au nom de Libius Sévérus (461-465), frappé à Toulouse qui symbolise à lui seul, le déclin de l'Empire d'Occident qui prend fin avec la déposition de l'ultime empereur, Romulus Augustulus en 476 par Odoacre (476-493), un Ostrogoth. Nous ne pouvons que vous inviter à venir découvrir cet ensemble, gravé dans le plus noble des métaux, l'OR !



Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

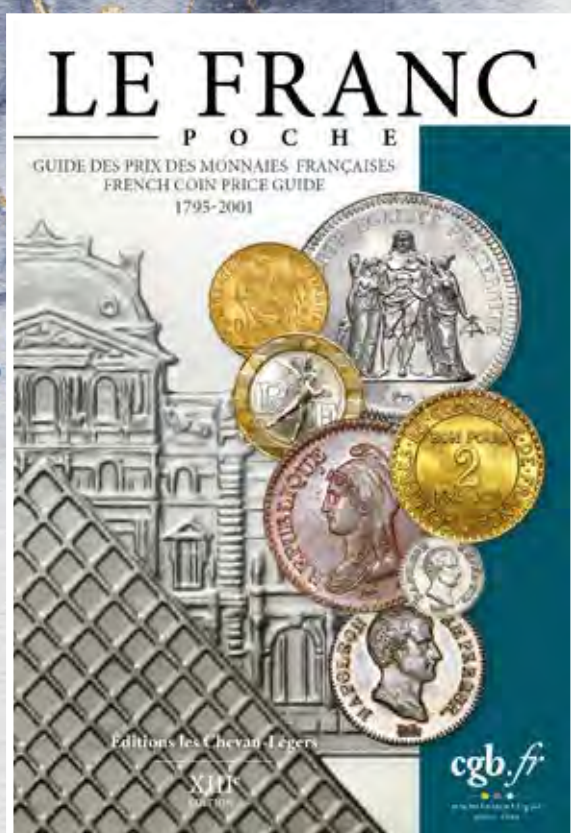


Lr 73 : 59€



Lr 80 : 69€

**Toutes les monnaies illustrées dans cet article sont en vente dans la prochaine Live Auction dont la clôture est fixée le mardi 6 juin 2023*



RETROUVEZ L'HISTOIRE DU *FRANC*

19€90

à la vente sur **Cgb.fr**

TOUS LES ORS DE BYZANCE !

PREMIÈRE PARTIE : D'ANASTASE I^{ER} À JUSTINIEN II

Nous avons déjà eu l'occasion dans le *Bulletin Numismatique* n° 230 d'évoquer un ensemble de monnaies byzantines exceptionnel présent dans la Live Auction de Juin 2023 composé de 146 pièces avec 106 en or ou en électrum dont l'extrême majorité provient de la collection P. G. entre Anastase (491-518), considéré comme le premier empereur byzantin et Jean VIII Paléologue (1423-1448), l'avant-dernier, avant la prise de Constantinople le 29 mai 1453 qui prend alors le nom d'Istanbul.



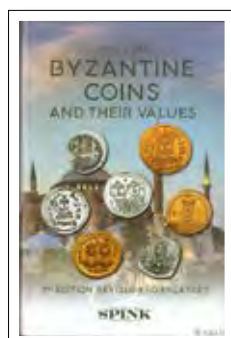
Précédemment, et en particulier au XIX^e siècle, l'Empire Byzantin débutait avec Constantin I^{er} (307-337) et la dédicace de Constantinople le 1^{er} mai 330. Pour d'autres, la période de l'Empire romain d'Orient commençait réellement à la mort de Théodose I^{er} le 17 novembre 395, avec la partition de l'Empire entre ses fils Honorius pour l'Occident et Arcadius pour l'Orient. Nous venons de le montrer dans le présent *Bulletin Numismatique* n° 231, l'Empire Byzantin débute avec Anastase I^{er} (491-518).



Dans la Live Auction du 6 juin 2023, grâce aux choix de P. G. qui a réuni une véritable collection, tous les empereurs de cette période de l'extrême fin du V^e siècle au début du VIII^e siècle sont représentés : Anastase (491-518), Justin I^{er} (518-527), Justinien I^{er} (527-565), Justin II (565-578), Tiberius II Constantin (578-582), Maurice Tiberius (582-602), Phocas (602-610), Héraclius et ses fils (610-641), Constans II et ses fils (641-668), Constantin IV et ses frères (668-685) et enfin Justinien II et son fils (685-698 et 705-711), dernier représentant de la dynastie Héraclides.



Si le *solidus* constitue la principale dénomination monétaire (1/72 L, 4,51 g), elle n'est pas la seule, accompagnée de nombreux *semisses* et *tremisses* qui viennent compléter le monnayage d'or. Mais la dénomination la plus insolite est sans conteste le *semi-tremissis* de Phocas (607-609), la plus petite dénomination d'or byzantine avec une masse de seulement 0,57 g, mais de loin la plus rare !



Lb 49 : 65€ (BC, Sear)



Lm 206 : 49,90€
(DMBR, Sommer)



Lb 61 : 60€



Lb 62 : 60€



Lb 68 : 70€

TOUS LES ORS DE BYZANCE !



Mais ce n'est pas le seul intérêt de cette collection qui contient de nombreux *solidi* légers. Que sont ces pièces ? Et à qui étaient-elles destinées ? Dans la collection P. G. nous avons au total six *solidi* de poids léger entre Justin II (565-578) et Constans II (641-668). Le solidus taillé au 1/72 L (4,51 g) correspond aussi à 24 siliques (0,19 g ou 1/1728 L romaine de 324,72 g). Des *solidi* légers ont été frappés à partir du règne de Justinien I^{er} (527-565) jusqu'au règne de Tibère III. Nous avons des *solidi* compris entre 23 siliques (4,32 g) et 20 siliques (3,76 g) en passant par des pièces de 22 siliques (4,13 g) et 21 siliques (3,95 g). Ces pièces qui étaient signalées par les autorités émettrices étaient destinées au commerce extérieur byzantin. Dans la Live Auction du 6 juin 2023, nous avons un *solidus* léger de 22 siliques pour Justin II, un autre pour Tibère II Constantin, un troisième pour Maurice Tibère, un quatrième pour Phocas ainsi que deux *solidi* de 23 siliques pour Maurice Tibère et Constans II. Ces *solidi* souvent mal identifiés sont le plus souvent beaucoup plus rares que les *solidi* de 24 siliques, mais beaucoup moins prisés, avis aux amateurs.



Une autre catégorie de *solidi* de la Live Auction du 6 juin prochain devrait retenir l'attention des collectionneurs, ceux-là facilement identifiables puisqu'il s'agit des *solidi* consulaires. Ce monnaies particulières qui présentent en général un buste revêtu des attributs consulaires ou carrément l'empereur en pied revêtus des mêmes insignes sont souvent fabriqués en début de règne. Ils font leur apparition sous le règne de Tibère II Constantin dont un exemplaire figure dans le présent catalogue. Les frappes se poursuivent sous son successeur, Maurice Tibère, avec aussi un exemplaire dans la collection P. G. ainsi que pour Phocas, présent lui aussi. Ces *solidi* sont extrêmement rares et recherchés.



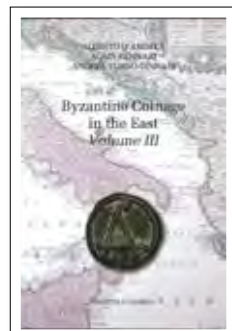
Lb 75 : 60€



Lb 76 : 60€



Lb 45 : 60€



Lb 46 : 60€



Lb 47 : 60€

TOUS LES ORS DE BYZANCE !

Enfin nous voulions attirer l'attention des lecteurs sur une dernière catégorie de pièces qui se rencontrent elles aussi dans le catalogue. Si l'atelier de Constantinople domine largement les émissions de *solidi*, à partir du règne de Justinien I^{er} et la reconquête de l'Afrique du Nord et de l'Italie, apparaissent des pièces pour l'atelier de Carthage et les ateliers italiens (Ravenne ou Rome). En revanche à partir de l'invasion arabe qui déferle sur l'Empire Byzantin à la fin du règne d'Héraclius et de ses successeurs, des ateliers vont disparaître au fur et à mesure de la conquête musulmane comme Alexandrie avec Constans II ou Carthage sous le règne de Justinien II tandis que de nouveaux ateliers émergent comme la Sicile et Syracuse sans compter des ateliers moins importants qui ouvrirent ou fermèrent au gré des conquêtes ou replis byzantins.



Pour l'atelier de Carthage, la collection P. G. offre un panel riche et varié entre Justinien I^{er} et Constantin IV avec pas moins de neuf *solidi*. Ces monnaies se caractérisent par un flan plus petit d'abord puis globulaire ensuite avec la présence d'une indiction (cycle de règne basé sur 15 ans). Ces pièces souvent rares ou très rares ne connaissent pas toujours le succès qu'elles devraient engendrer !



Dans le même ordre d'idée, la collection P. G. recèle d'autres pépites avec en particulier un *tremissis* de Constans II pour l'atelier de Syracuse ou un rare *tremissis* de Léonce pour celui de Ravenne.



Vous savez ce qu'il vous reste à faire avant le 6 juin et nous vous invitons à découvrir le monnayage byzantin si riche et si attachant.

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

**Toutes les monnaies illustrées dans cet article sont en vente dans la prochaine Live Auction dont la clôture est fixée le mardi 6 juin 2023*

SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK

Collectors everywhere agree,
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.
Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.
More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

TOUS LES ORS DE BYZANCE !

2^E PARTIE, DE LÉON III À ANDRONICUS II PALÉOLOGUE

Les monnaies de l'Empire Byzantin, outre l'article dans le *Bulletin Numismatique* n° 231, ont déjà fait l'objet de deux articles dans le *Bulletin Numismatique* 230 consacrés au *solidus* de Philippicus Bardanes et aux monnaies d'argent de la collection P. G. La sélection de la prochaine Live Auction comprend 146 monnaies au total, dont la plus grande partie provient de cette ensemble didactique et diversifié qui offre une vision globale du monnayage byzantin.



Sur la totalité, nous avons 36 monnaies d'or ou d'électrum pour la période comprise entre Léon III l'Isaurien (720-741) et Andronicus II Paléologue (1295-1320). Si Constantinople ne tombe entre les mains des Turcs que plus d'un siècle et demi plus tard, en 1453, Byzance n'est plus que l'ombre d'elle-même, son territoire de plus en plus réduit, devenant peau de chagrin.



Le monnayage ne présente plus la même homogénéité qu'à la période précédente. Si nous retrouvons encore le *solidus* et ses subdivisions, *semissis* ou *tremissis* de Léon III à Constantin VII Porphyrogénète (913-959), le *solidus* change de nom pour devenir l'*histamenon nomisma* sans modifier ses caracté-

ristiques pondérales et de titre à partir de Nicéphore II Phocas (963-969). Les monnaies divisionnaires sont de plus en plus rares et disparaissent définitivement sous Basile II Bulgarocitone (976-1025). Le diamètre des monnaies a tendance à s'agrandir tandis que leur épaisseur se réduit. Une nouvelle monnaie légère sur petit flan fait son apparition, le *tetartheron*, plus léger de 1/12^e, calqué sur les monnaies musulmanes. Nous en avons trois exemples dans la vente avec Basile II et Constantin VIII (976-1025), Constantin IX Monomachus (1042-1055) et le très rare exemplaire de Théodora (1056). Le titre des monnaies s'amenuise. Au départ le *solidus* était d'or pur (OB = *obryzum* ou 24 carats, au-dessus de 995 ‰) pour tomber à 14 carats soit 583 ‰ encore en or avant de basculer irrémédiablement vers l'électrum (mélange d'or et d'argent) et un titre inférieur à 500 ‰. Il faut attendre le règne d'Alexis I^{er} Comnène (1081-1118) et la grande réforme monétaire de 1092 qui introduit une nouvelle monnaie d'or, l'*hyperperon* d'un titre de 20 carats ou 833 ‰ et plus léger que le *solidus*. Les derniers hyperpères sont frappés sous Andronicus III Paléologue (1328-1341), remplacés définitivement par un monnayage d'argent, portant le même nom. Au départ d'une couleur jaune soutenue, la monnaie blanchit pour ne plus ressembler qu'à une pièce d'argent et son titre peut tomber à 7 carats ou moins de 300 ‰. Parallèlement à ces modifications de masse et de titre comme nous l'avons évoqué précédemment, le diamètre des pièces s'élargit passant de 20 mm au VIII^e siècle à plus de 30 mm pour les espèces les mieux conservées puis devient concave d'où l'appellation impropre donnée aux pièces de scyphate !



Après une représentation fugace du Christ dans le monnayage sous le règne de Justinien II (685-695), ce dernier disparaît totalement du monnayage pendant la querelle iconoclaste qui dure près de 150 ans. Il ne fait sa réapparition sur le monnayage sous le règne de Michel III l'Ivrogne (842-867) et sera ensuite la règle sur le monnayage byzantin. La Vierge fait aussi son apparition sur le monnayage, reléguée ou complétée ensuite par les Saints (Michel, Georges, Démétrios) le Basileos étant parfois couronné par la main de Dieu. Sur les monnaies d'Andronicus II, la Vierge est protégée par les mu-

TOUS LES ORS DE BYZANCE !

raillies de Constantinople qui constituent les derniers vestiges de la puissance et de l'hégémonie byzantine.



Si l'atelier de Constantinople reste le plus souvent rencontré, jusqu'au milieu du IX^e siècle, l'atelier de Syracuse frappe souvent l'or pour les empereurs avant de tomber définitivement aux mains des Arabes en 878. Ces *solidi* et divisionnaires sont plus légers que les espèces constantinopolitaines et sont de petits diamètres entre les règnes de Constantin V (741-775) et Basile I^{er} le Macédonien (869-886). Mais d'autres ateliers comme Thessalonique vont remplacer Constantinople pendant l'occupation latine (1204-1261).



La famille impériale qui était déjà présente à la période précédente fait un retour en force et nous pouvons trouver jusqu'à six personnages sur l'*histamenon nomisma* de Romain IV Diogenes (1068-1071).



Ce monnayage byzantin, ancré dans l'héritage gréco-romain devenu chrétien qui rompt avec Rome en 1054, provoquant le Grand Schisme afin de conserver son authenticité, garant de l'orthodoxie, ne saura pas trouver la voie de la réconciliation enclenchée sous Jean VIII Paléologue (1421-1448). Bien au contraire les Croisades débutées en 1095 et entérinées avec la prise de Jérusalem en 1099 et les suivantes qui vont suivre provoquent des tensions entre possessions byzantines et territoires latins jusqu'au paroxysme de la prise et du sac de Constantinople par les Latins en 1204. Ces divisions sont certainement à l'origine de la désagrégation progressive de l'Empire Byzantin jusqu'à sa disparition programmée, le 29 mai 1453, quand Constantinople tombe aux mains des Turcs pour devenir Istanbul !

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

**Toutes les monnaies illustrées dans cet article sont en vente dans la prochaine Live Auction dont la clôture est fixée le mardi 6 juin 2023*





Dans la Live Auction du 6 juin 2023, nous vous proposons un *aureus* de Probus. Depuis l'ouverture de la boutique, dans les Archives de Cgb.fr, vous trouvez 4 873 entrées dont certaines pour les tétradrachmes d'Alexandrie (Égypte) et actuellement, pour le même empereur, vous avez 1 157 possibilités. Mais pour l'or, dans le même temps, nous avons proposé seulement CINQ *aurei* et en ce moment, la seule monnaie disponible est l'*aureus* de la prochaine vente !



À quelle occasion cet aureus a-t-il été frappé et pourquoi à Siscia ? Qui était cet empereur, connu pour avoir permis de replanter la vigne en Gaule ?

Marcus Aurelius Probus est né le 19 août 232 à Sirmium. Il mène une brillante carrière militaire sous les règnes compris entre Valérien I^{er} et Tacite. Il est commandant de l'armée d'Orient à la mort de Tacite, est immédiatement proclamé empereur en juin ou juillet 276. Il triomphe facilement de Florian qui est assassiné. L'heure est grave. Le limes rhéno-danubien a cédé sous la pression des invasions germaniques. Probus restaure la paix en Gaule, en Germanie puis en Rhétie où il inflige une sévère défaite aux peuples germaniques, en Thrace où il écrase les Sarmates et les Scythes, en Asie Mineure qu'il nettoie des pillards et des pirates pamphyliens, enfin en Afrique où il met fin aux incursions des Blemmyes. En 280, il signe la paix avec Vahram II, monarque sassanide. Il doit faire face aux usurpations de Saturnin, Bonose et Proculus. Probus, ayant triomphé de tous ses adversaires, rentre à Rome en 281 et célèbre ses victoires par le Triomphe. Avant de préparer une nouvelle expédition contre les Sassanides, il tombe sous les coups de ses propres soldats à Sirmium en septembre 282.

En 276, Probus fait étape à Siscia avec son armée, sur le trajet qui le mène à Rome pour y faire confirmer sa proclamation par le Sénat. Le prince étant né en Pannonie à Sirmium, Siscia (Sisak aujourd'hui en Croatie) célèbre l'enfant du pays par un *adventus* (arrivée de l'empereur) qui donne lieu à d'importantes émissions monétaires d'*aurei* et d'*aureliani*, la première sur un total de huit, comme le font remarquer S. Hi-

land et C. Oliva qui ont consacré un ouvrage au monnayage de l'empereur Probus à la page 140.

Pour Probus, nous semblons avoir deux séries d'*aurei*, la première lourde taillée au 1/50 L (masse 6,50 g), la seconde légère taillée au 1/60 L (masse 5,41 g) pour les ateliers de Siscia, et Cyzique et peut-être Serdica avec la Sécurité au revers qui est assise (Calico n° 4189-4198). Ce type est signalé aussi avec la Sécurité debout (Calico n° 4198a-i) mais n'est pas confirmé.

Pour l'atelier de Siscia, à l'exergue du revers, nous trouvons la marque de l'atelier avec SIS. Le revers nous présente tous la même légende SECVRITAS SAECVLI et différentes césures dans la légende (la Sécurité du siècle) avec la représentation de *Securitas* (la Sécurité) assise à gauche, le coude gauche appuyé sur son siège à dossier, la main posée sur sa tête, elle est drapée et tient de la main gauche un sceptre court à l'extrémité bouletée qui repose sur sa jambe droite. Le siège est ornementé et cantonné de globules.

Au droit, nous pouvons avoir trois types de légendes : IMP C M AVR PROBUS AVG, IMP C M AVR PROBUS P AVG et IMP C M AVR PROBUS P F AVG pour « *Imperator Caesar Marcus Aurelius Probus (Pius) ou (Pius Felix) Augustus* » (L'empereur César Marc Aurèle Probus (Pieux et Heureux) Auguste).

Le buste de l'empereur est normalement lauré, drapé et cuirassé à droite, vu de trois quarts en arrière (A*2). Sur certains exemplaires les ptéryges de la cuirasse semblent invisibles et le buste paraît ainsi seulement drapé (A*02).

Notre aureus correspond au type du Calico II, p. 715, n° 4189 et au RIC V.2/ 80, 594D. Il pèse 5,20 g avec un diamètre de 20 mm et un axe des coins à 12 heures.

L'exemplaire Superbe, idéalement centré, a un très beau buste et un joli revers de style fin. Au revers, derrière la Sécurité, nous avons une rayure le long du vêtement qui remonte jusqu'à la légende (E de SAECVLI). Il est revêtu d'une patine de collection qui présente quelques concrétions rougeâtres en bordure de listel du droit et du revers.

Cet exemplaire provient de la vente I-numis, Mail Bid Sale 9, n° 220. Son prix de départ est fixé à 5000 € et son estimation à 9 500€.

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

L'HELLÉNISME AUX CONFINS DE L'ORIENT, LA BACTRIANE

Nous n'arrêtons plus d'évoquer la prochaine Live Auction du 6 juin 2023. Nous allons aborder un sujet peu connu du grand public et pourtant ô combien passionnant ! Qui pourrait se douter aujourd'hui que la partie orientale de l'Iran, ainsi que du Pakistan, le nord de l'Inde ou bien encore l'Afghanistan furent sous influence grecque pendant près de trois siècles.



Il faut reprendre nos manuels d'histoire de 6^e quand Alexandre le Grand partit à la conquête de l'Empire Achéménide (334-330-323 avant J.-C.) qui le mena jusqu'aux portes de l'Inde où il dut rebrousser chemin avant de mourir à Babylone le 11 juin 323 avant J.-C. Diadoques et Épigones, ses successeurs, s'affrontèrent pendant plus de quarante ans après sa mort afin de récupérer son héritage. Séleucus, un de ses lieutenants, s'empara d'une partie de son empire et en particulier des satrapies orientales, en particulier la Bactriane. Après sa mort, en 280 avant J.-C., ses successeurs essayèrent de maintenir l'unité de l'Empire Séleucide, le plus vaste des héritages macédoniens d'Alexandre. De nombreuses colonies de vétérans furent installées dans les satrapies et diffusèrent la culture et les mœurs grecques dans des régions restées le plus souvent autochtones. Au milieu du III^e siècle avant J.-C., sous Antiochus II Theos (261-246 avant J.-C.), le satrape de Bactriane, Diodote, fit sécession et se proclama roi. Le royaume Séleucide perdit ainsi une grande partie de ses satrapies orientales. Son fils Diodote II lui succéda et fonda le Royaume de Bactriane qui connut une histoire complexe avec plus de quarante cinq monarques qui se succédèrent jusque vers 10 après J.-C. Antiochus III Megas (223-187 avant J.-C.), lors de son Anabase (212/211-204 avant J.-C.), essaya de récupérer les satrapies orientales et faillit réussir. Finalement, il signa un accord avec Euthydemus I^{er} (225-200 avant J.-C.), ce dernier lui livrant des éléphants qui furent utilisés ensuite contre les Romains comme à Magnésie du Sipyle en 189 avant J.-C. Si la plupart de la longue liste des rois et reines de Bactriane restent pour la plupart des inconnus sur une grande fresque de l'histoire, l'un d'entre eux, Eucratide I^{er} (171-145 avant J.-C.), est certainement le plus connu en France. En effet, en 1867, Napoléon III acheta pour 30 000 Francs or l'Eucratidion, la plus grosse pièce de l'Antiquité grecque en or, pesant 169,20 g soit 20 statères attiques et qui est toujours conservé au Musée de la BnF au Cabinet de Monnaies, Médailles et Antiques (CMAA), un des joyaux de ce musée qui compte plus de 650 000 monnaies et vient de rouvrir ses portes après une décennie de travaux et de transformations !



On ne peut évoquer le monnayage de ce royaume sans évoquer les travaux d'Osmund Boeperachchi qui a dressé l'inventaire de ces monnaies conservées au Cabinet des Médailles dans un magistral ouvrage publié en 1991, mais malheureusement épuisé depuis.



Le monnayage de la Bactriane ou plutôt des Royaumes Bactriens, car à certains moments nous avons plusieurs monarques régnant ensemble et contrôlant une partie du territoire, fait qu'une instabilité générale caractérise la région aux deux derniers siècles avant J.-C.



Les souverains Bactriens, s'ils ont au départ frappé un monnayage conforme aux autres monarchies hellénistiques, très vite se sont distingués par l'adoption de types particuliers marqués par un syncrétisme associant les dieux et symboles grecs à des sujets orientalisants. De la même manière si le monnayage est au départ calqué directement sur le système attique (tétradrachme de 17,00 g) avec ses divisions (de la drachme à l'hemiobole) pour les premiers rois, très vite, dès le règne d'Agathocès (185-180 avant J.-C.) se mit en place un

L'HELLÉNISME AUX CONFINS DE L'ORIENT, LA BACTRIANE

autre système basé sur un étalon indien avec un tétradrachme d'environ 9,00 g et ses divisions correspondant à des aires de circulation différenciées, ce monnayage présentant l'avantage d'être bilingue (grec et kharosti).



Dès 130 environ avant J.-C., des envahisseurs venus de l'Est réduisent l'emprise grecque sur la région et détruisent des centres urbains comme Ai-Khanoum. L'histoire du royaume de Bactriane manque cruellement de sources écrites et pour de nombreux monarques, les monnaies sont notre seule source d'information. Au I^{er} siècle avant J.-C., les envahisseurs Scythes (Saka) et les Yuezhi réduisent l'influence grecque dans la région qui s'étirole, sans disparaître complètement, mais fortement diminuée, sont remplacés par les royaumes tribaux de Sogdiane et d'Aria avant de tomber sous la domination des Indo-Scythes, puis des Kouchans qui se maintiendront dans la région jusqu'au V^e siècle après J.-C.



Dans la Live Auction du 6 juin 2023, outre un rare statère d'or de Diodote I^{er} et Diodote II, nous avons au total qua-

torze monnaies pour les rois bactriens : Euthydème II, Démétrius I^{er}, Antimaque I^{er}, Eucratide I^{er}, Eucratide II, Hélioclès, Ménandre I^{er}, Hermaïos et Calliope, Apollodote II, et Hippostratos. Pour les dénominations nous avons des tétradrachmes pour Démétrius avec la dépouille d'éléphant, Antimaque I^{er}, Eucratide I^{er}, Eucratide II et Ménandre I^{er} sans oublier des drachmes pour Euthydème II et Eucratide I^{er}. Mais nous avons aussi des tétradrachmes de poids indien pour Ménandre I^{er}, Apollodote II et Hippostratos et une très rare drachme d'Hermaïos et Calliope.



Trois statères d'or et d'électrum pour les Kouchans de Huviska, Vasu Deva I^{er} et Vasu Deva III complètent cet ensemble.



Ce monnayage, en dehors des exemplaires en or et des tétradrachmes pour les monarques les plus rares, reste encore abordable pour les drachmes et divisionnaires d'argent et le monnayage bilingue sans oublier un nombre considérable de bronzes souvent de forme carrée aux représentations exotiques, à prix modérés. Vous avez actuellement 150 monnaies dans la boutique GRECQUES sur ce thème. Bons achats.

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

**Toutes les monnaies illustrées dans cet article sont en vente dans la prochaine Live Auction dont la clôture est fixée le mardi 6 juin 2023*

LES AUREI DU HAUT EMPIRE DANS LA LIVE AUCTION DU 6 JUIN 2023

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer la prochaine Live Auction du 6 juin 2023 dans le dernier *Bulletin Numismatique* (n° 230, mai 2023, p. 24-33 avec six articles pour les monnaies antiques, grecques, romaines, byzantines et celtiques, p. 36-37 pour les monnaies mérovingiennes, p. 38 pour les monnaies royales et enfin p. 51 pour les monnaies coloniales).



Nous débutons ce nouveau numéro avec le thème des *aurei* du Haut Empire. Nous vous proposons pas moins de sept pièces entre Tibère et Marc Aurèle. Si tous les princes des dynasties Julio-Claudienne (27 a. C. - 68 p. C.), Flaviennes (69-96) ou Antonines (98-192) n'y figurent pas, cette sélection n'en est pas moins importante et représentative.



L'*aureus* (pl. *aurei*) ou plutôt devrions nous dire *denarius aureus* (denier d'or) est créé tardivement, à la fin de la République, au moment des guerres civiles qui opposent Sylla et Marius vers 82-81 a. C. C'est une monnaie taillée au 1/30 L. romaine (1 livre = 325 g environ, soit un poids théorique de 10,82 g). Frappés aussi par Pompée le Grand (106-48 a. C.) au 1/36 L (masse théorique de 9,02 g), ces deux *aurei* sont de la plus grande rareté. Il faut attendre Jules César (100-44 a. C.) et les nouvelles guerres civiles qui voient s'opposer les *Imperatores* pour le pouvoir pour assister à la création d'un nouvel *aureus* taillé cette fois-ci au 1/40 L (masse de 8,12 g environ) en 46 a. C. L'*aureus* est aussi accompagné d'un quinnaire (*quinarius aureus*) qui pèse la moitié de l'unité (poids théorique de 4,06 g) toujours très rare. C'est en s'appuyant sur cette dénomination qu'Octave devenu Auguste va adosser sa réforme monétaire de 23 a. C. avec un système bimétallique (or/argent et un ratio 1:12) où 1 *aureus* de 8,12 g équivaut à 25 deniers d'argent de 3,87 g. Ce système est complété par la réorganisation du monnayage fiduciaire reposant sur le *sestertius* (sesterce, aussi unité de compte, abrégé HS) d'une masse d'une once romaine (27,06 g en laiton ou orichalque) est divisé en 2 *dupondii* (dupondius, 13,53 g laiton ou orichalque), 4 *asses* (as, 10,82 g en cuivre), 8 *semisses* (semis en laiton ou en cuivre) et 16 *quadrantes* (quadrans 3,38 g en

cuivre). Quant au denier d'argent, il vaut 4 sesterces. Mais en réalité, l'*aureus* d'Auguste sera souvent taillé au 1/41 L (soit une masse théorique de 7,92 g) et un ratio légèrement supérieur à 12.



Au moment où Tibère (14-37) succède à Auguste (43 a. C. - 14 p. C.), le poids de l'*aureus* est encore légèrement allégé autour du 1/42 L (7,73 g) puis au 1/43 L (7,55 g) sous Claude avant la grande Réforme monétaire de Néron en 64 qui abaisse le poids de l'*aureus* au 1/45 L (7,22 g) et celui du denier d'argent au 1/96 L (3,38 g). Cette nouvelle équation reste en vigueur jusqu'à la réforme de Caracalla en 215 qui abaisse le poids de l'*aureus* au 1/50 L (6,50 g). Mais en réalité ce système a connu plusieurs entorses et modifications entre 64 et 215, en particulier l'année des quatre empereurs (en 68-69) sous le règne personnel de Domitien et le début du règne de Trajan (81-99) où le poids est rehaussé au 1/43 L (7,55 g) et pendant la période troublée du début du règne de Septime Sévère entre 193 et 195, en particulier en Orient où les poids sont parfois variables.



Les deux premiers *aurei* de notre sélection, de Tibère et de Néron, sont antérieurs à la réforme de 64 et ont été frappés à Lyon, seul atelier normalement ouvert entre Auguste et la réforme de 64. Cependant, l'école anglaise avec D. Sutherland (RIC I²) pense que l'atelier fut transféré à Rome au cours du règne de Caligula en 39/40. Les deux *aurei* de Domitien, frappés respectivement en 73 et 76, l'ont été alors qu'il n'était que César sous le règne de son père Vespasien (69-79) avant la réévaluation de fin 81. Les *aurei* d'Antonin le Pieux, quant à eux, ont été frappés en 148-149 et 153-154 et celui de Marc Aurèle en 162, au début de son règne personnel (161-180) associé à son frère adoptif Lucius Vérus (161-169).

LES AUREI DU HAUT EMPIRE DANS LA LIVE AUCTION DU 6 JUIN 2023



Les *aurei* ont toujours été recherchés. Même à l'époque romaine, ils avaient une valeur importante. La solde annuelle d'un légionnaire romain avant les retenues réglementaires était de 9 *aurei* d'Auguste à Domitien, portée à 12 *aurei* par ce dernier avant de passer à 24 *aurei* sous Septime Sévère et peut-être 36 *aurei* sous Caracalla !

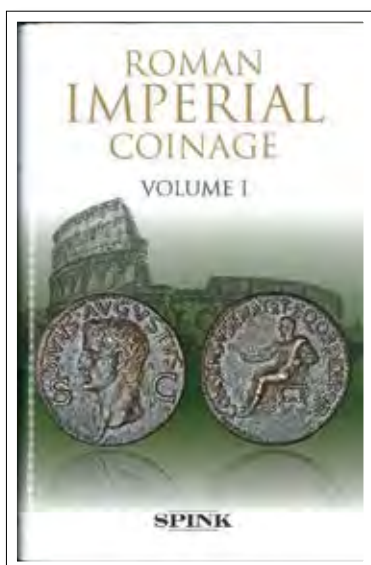
Aujourd'hui, la valeur de ces pièces s'est accrue depuis les années 60 et ne connaît pas de désengouement, bien au contraire. Le mouvement s'est accéléré depuis une dizaine d'années, les cours élevés de l'or n'y étant peut-être pas étrangers, mais surtout leur relief et leur aspect qui fait qu'au-

jourd'hui le ticket d'entrée pour un aureus courant en état moyen est compris au minimum entre 1 500 et 2 000 € en TB, entre 2500 et 5 000 € pour des pièces en TTB et un prix supérieur à 5 000 € pour des pièces en état superbe pour les empereurs et les revers plus courants. Aujourd'hui, il est courant qu'un aureus en parfait état se négocie entre 10 000 et 15 000 € pour les types les plus courants voire beaucoup plus pour les augustes, les césars et les revers les plus rares sans oublier les augusta souvent recherchées pour leur beauté plastique et leurs coiffures.

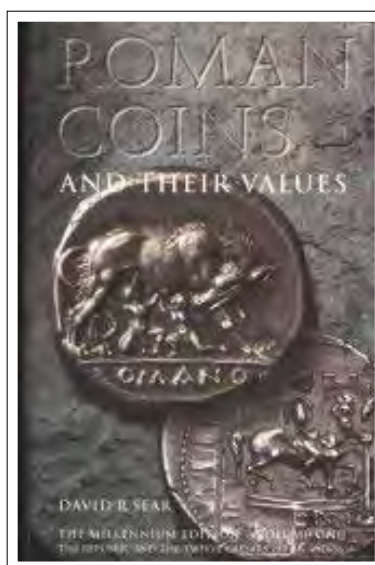
Profitez de l'opportunité qui vous est offerte pour acquérir l'un des aurei de la prochaine Live Auction !

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

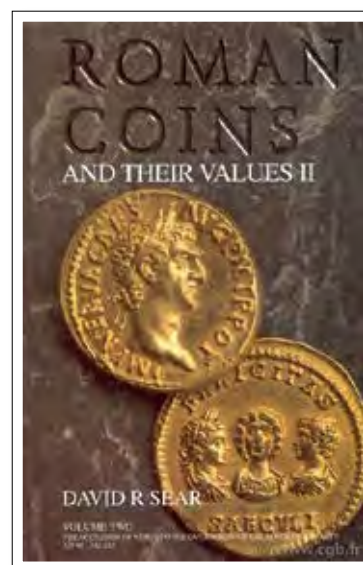
**Toutes les monnaies illustrées dans cet article sont en vente dans la prochaine Live Auction dont la clôture est fixée le mardi 6 juin 2023*



Lr 87 : 180€



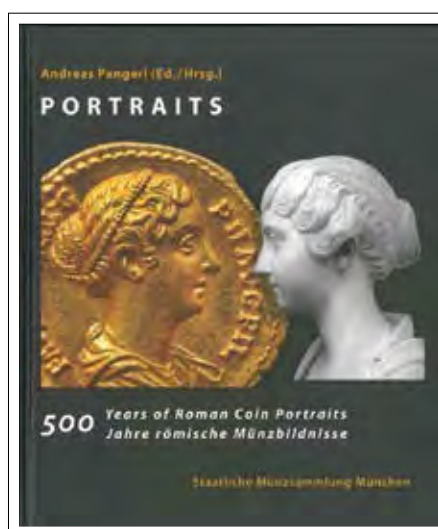
Lr02 : 69 €



Lr 46 : 98€



Lm 228 : 39,90€



Lp47 : 75€

VÉNÈTES EXCEPTIONNELS !

Les Vénètes étaient un peuple armoricain qui résidait dans l'actuel département du Morbihan et dont la capitale était Vannes. Ils étaient aussi bons marins qu'excellents commerçants et contrôlaient aussi bien le commerce de l'étain que son exportation entre la Bretagne et Rome. Ils avaient une puissante flotte et de nombreux ports côtiers. Les Vénètes prirent la tête de la coalition armoricaine qui s'opposa à César en 57 avant J.-C. Ils furent soumis par le fils de Crassus. L'année suivante, en 56 avant J.-C., la flotte vénète rencontra celle de César, dans l'estuaire de la Loire ou dans le golfe du Morbihan, et fut totalement détruite. Ils envoyèrent un contingent de secours pour aider à dégager Vercingétorix assiégé dans Alésia lors de la seconde révolte. Après la Guerre, les Vénètes perdirent leur puissance politique, mais conservèrent un rôle économique, en particulier dans les relations commerciales avec la Bretagne. César (BG. II, 34 ; III, 7, 9, 11, 16, 17 ; VII, 75). Tite-Live (Ep. 104). Strabon (G. IV, 4, 1). Pline (HN. IV, 107) ; Ptolémée (G. II, 8)



Dans la prochaine Live Auction du 6 juin 2023, sur 73 monnaies gauloises proposées à la vente, 35 proviennent de la collection d'André Libaud (1945-2023) avec plusieurs fleurons de la numismatique celtique. La série attribuée aux Vénètes est particulièrement importante et sélectionnée avec goût et circonspection et comporte huit exemplaires dont quatre en or, un en électrum, et enfin trois en billon, dont sept statères et un quart de statère.



Sur les trois statères d'or, un exemplaire semble complètement inédit et non recensé et les deux autres sont de la plus grande rareté. Ces trois pièces sont dignes de figurer dans un musée et constituent un témoignage irremplaçable du monnayage Vénète qui a fait l'objet d'un reclassement complet dans le nouvel Atlas de L.-P. Delestrée et M. Tache et d'un article de fond dans les *Cahiers Numismatiques* n° 187 de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques (SÉNA).

Le premier statère d'or au sanglier en cimier et à la roue est tout à fait exceptionnel. Si cette monnaie est très proche des



exemplaires de statères au sanglier en cimier (série 266) en particulier le droit (LT XXII/ 6768) ; le revers présente en revanche une iconographie inédite avec la main seule tendue ne tenant pas de feuille comme sur la classe III, var. IC (DT V, 2104) qui se caractérise aussi par la présence d'une roue à huit rayons avec moyeu central évidé. Le centrage et la qualité de frappe et de conservation sont remarquables, en particulier au niveau de la tête du cheval androcéphale et du vexillum placé devant le corps du cheval et tenu par l'aurige dont l'ensemble de la gravure est complètement visible. La masse de l'exemplaire de 7,65 g est conforme aux variétés de la classe III du DT (2102 à 2107).



Quant au deuxième exemplaire de la Live Auction du 6 juin 2023, c'est tout simplement l'exemplaire de référence du Delestrée – Tache (DT V, 2107) appartenant à la même série 266 de statères en or avec le sanglier cimier, et appartenant lui aussi à la classe III à la roue, mais associé à la variété 2C caractérisée par la présence d'un bucrane au revers, et ne présentant qu'un cheval à droite (non androcéphale) au-dessus d'une roue à six rayons avec moyeu central. Le bucrane au-dessus du cheval est bouleté à l'extrémité cantonnée de chaque côté d'un globule. Au-dessus de la croupe du cheval, nous avons une volute qui figure un simulacre d'aurige dont il ne subsiste que le reste du bras. La masse de cet exemplaire (7,65 g) est tout à fait conforme encore une fois aux exemplaires similaires décrits dans le DT.



Ces deux premiers statères d'or présentent une élégante tête tournée à droite, dont la chevelure est composée de mèches enroulées et soignées. Un sanglier repose sur ses pattes au-dessus de la tête sur la chevelure. De la tête émergent un ensemble de cordons perlés enroulés, disposés en volute, reliés à 12 heures et ornés de quatre petites têtes humaines coupées.

Le troisième statère d'or qui n'est pas moins rare, appartient à la série 269, caractérisée par une petite tête nue ne comprenant qu'une unique classe composée de plusieurs variantes mineures. Notre exemplaire (DT V, 2108) appartient à la variété 1. Ce type se distingue des précédents par une petite tête nue, ronde et bouclée, entourée de cordons perlés qui partent de la nuque et du front, terminés par de petites têtes

STATÈRES D'OR VÉNÈTES EXCEPTIONNELS !



humaines coupées. La tête repose sur un motif décoratif qui pourrait ressembler à un bouclier posé horizontalement barré par une flèche ou une lance à l'extrémité bouletée, pointée vers la tête. Le revers, quant à lui, présente un élégant taureau cornu androcéphale plutôt qu'un cheval androcéphale galopant à droite, aux extrémités bouclées. Il est conduit par un aurige dont on devine la fine silhouette, tenant les rênes et les restes d'un bâton (kentron) qui prend ici la forme d'un torse stylisé. L'aurige est posé sur les restes d'une roue à quatre rayons, reste du char originel. Devant le poitrail, nous avons un étendard rectangulaire terminé par des franges. Il est relié à la main droite de l'aurige. Sous le sujet mi-homme, mi-animal, se trouve un personnage nu, couché à droite, les ailes déployées.



Ces trois statères sont l'illustration bien réelle d'un art celte, d'une qualité artistique indéniable, reconnue, en son temps, par les surréalistes, comme André Breton, et immortalisée dans les carnets de dessins de l'écrivain, aujourd'hui conservés à la BnF et exposés dans le musée au Cabinet des Monnaies, Médailles et Antiques (CMA).



Le quart de statère, bien que n'appartenant pas à la collection Libaud, n'est pas moins intéressant et est lui aussi inédit car les auteurs du DT (2126, 2127 et 2131) de la série 284 qui répertorient les divisions rattachées au monnayage en or des Vénètes ne décrivent que des divisions à la petite tête nue (DT VI, 2126-2131). Par rapport aux statères des mêmes



émissions, notre exemplaire présente une grosse tête avec de grosses mèches bouclées et enroulées. Les cordons émergeant de la chevelure sont encore une fois terminés par quatre petites têtes humaines coupées dont deux seulement sont visibles sur notre pièce. Au revers, le cheval androcéphale est tourné à gauche, galopant. L'aurige est presque couché au-dessus. Les restes de l'étendard sont perceptibles devant le visage de l'animal. Au-dessous, nous retrouvons le personnage ailé nu, mais cette fois-ci, tourné à gauche, les jambes repliées, une seule aile déployée semble avoir été gravée dans le coin. Avec un poids de 1,84 g, l'exemplaire est bien centré et semble en bon or, bien que légèrement pâle. Les auteurs du DT signalent que de nombreuses variétés existent pour ces quarts.



Le statère d'électrum au personnage recroquevillé ailé à la tête coupée et à croix (type LT 6530) est un peu plus léger (6,88 g). Outre qu'il faisait partie de la collection Libaud comme les trois statères d'or, il présente l'avantage de provenir du trésor d'Hennebont n° 38 (A/ 24 – R/ 32, cet ex., une seule combinaison) qui était composé de 81 pièces, douze quarts de statères et de 69 statères. Ce trésor, proposé intégralement dans CELTIC 5 par CGB a fait l'objet d'une publication très détaillée de Samuel Gouet dans le RT SÉNA 6, Numismatique Bretonne/ Les faux monétaires, Actes du colloque de Brest 17-18 mai 2013, Paris 2015, *Le trésor dit « d'Hennebont »*, p. 41-60, pl. 4-6. Dans ce même ouvrage, nous trouvons aussi un article de Louis-Pol Delestrée sur *le monnayage des Vénètes : du mythe à la réalité*, p. 5-39, pl. 1-3, synthèse sur le monnayage de ce peuple si intéressant et méconnu qui sera complété par la suite d'articles publiés dans les *Cahiers Numismatiques*.

Ce bel ensemble est complété par deux statères en billon provenant de la collection André Libaud dont le premier provient aussi du trésor d'Amanlis, étudié en son temps par Jean-Baptiste Colbert-de-Beaulieu.

Nous ne pouvons que vous inviter à venir découvrir cet exceptionnel ensemble de monnaies gauloises.

Viviane BÉCLIN et Laurent SCHMITT



Dans la Live Auction du 6 juin 2023, un rare denier d'Auguste et d'Agrippa a retenu notre attention. En effet si ces deux personnages se rencontrent abondamment dans le monnayage, en particulier sur celui de Nîmes où ils figurent affrontés au droit, il est infiniment plus rare de rencontrer les deux personnages à Rome sur l'or ou l'argent au droit et au revers de rarissimes aurei ou denari !

Agrippa (*Marcus Vipsanius Agrippa*) naît la même année qu'Octave (futur Auguste), son ami d'enfance. Dès la mort de César en 44 avant J.-C., Agrippa montre une fidélité indéfectible à l'héritier du dictateur. Il se distingue à Philippes en 42 avant J.-C. contre Cassius et Brutus. Il montre de grandes qualités militaires, en particulier navales. C'est lui qui remporte la bataille de Nauoque le 3 septembre 36 avant J.-C., laquelle met fin au danger que représente Sextus Pompée. Il

est le grand vainqueur de la bataille d'Actium le 2 septembre 31 avant J.-C. face aux flottes d'Antoine et de Cléopâtre. Quand Auguste tombe gravement malade en 23 avant J.-C., il remet son sceau à son ami. En 21 avant J.-C., il lui fait épouser Julie, sa fille unique (39 avant J.-C. - 14 après J.-C.). Ils ont cinq enfants, trois garçons - Caius, Lucius et Agrippa Postumus qui naît après la mort de son père (12 avant J.-C.) et deux filles - Julie et Agrippine. Auguste adopte les deux fils aînés d'Agrippa et de Julie afin d'en faire ses successeurs. Il est, après Auguste, l'homme le plus puissant du principat. Agrippa meurt au retour d'une mission en Pannonie à l'âge de 51 ans entre le 19 et le 24 mars 12 avant J.-C. Auguste, qui lui survivra plus d'un quart de siècle, perd alors son meilleur soutien.



Denier, Rome 13 avant J.-C. (Ar, 3,62 g, Ø 19 mm, 9 h, ± 950 ‰) (taille au 1/82 L = 3,96 g, 4 sesterces, HS)

A/ CAESAR/ A[VG]STVS

« *Cæsar Augustus* », (César Auguste).

Tête nue d'Auguste à droite (O°)

R/ M AG[RI]PPA/ .PLA-TORINVS. III. VIR.

« *Marcus Agrippa Platorinus Triumvir* », (Marcus Agrippa Platorinus Triumvir)

Tête nue d'Agrippa à droite (O°)

Cohen I/ 178, 3 (150 f. or) – RIC I²/ 73, 408 & note – BMC/RE I/ 23, 112, pl. 4, 7 = BMC/RR 4654 – CMER I/ pl. XXV/ 535 (même coin de revers) – RSC 1/160, 3 – RCV 1/ 1726 (4800\$)

Superbe exemplaire, légèrement décentré. Petit écrasement au revers. Très beaux portraits, notamment d'Auguste. Patine grise avec reflets dorés.

RRR

SUP/AU

4 000 €/ 6 500 €

Ce denier est frappé en 13 avant J.-C. à la veille de la mort d'Agrippa, le gendre d'Auguste, le mari de Julie, le père de Caius et de Lucius. Le collège monétaire (*Triumvires Monetales*) de cette année est composé de C. Marius Timentina, C. Sulpicius Platorinus et C. Antistius Reginus. Après la mort de Lépide en 13 avant J.-C., Auguste récupère le titre de *Pontifex Maximus* (grand pontife) le 6 mars 12 avant J.-C., peu de temps avant la mort d'Agrippa.

Ce type de denier est important, frappé à la veille de la mort d'Agrippa, au moment où il a vu sa puissance tribunitienne renouvelée pour cinq ans le 1^{er} juillet 13 avant J.-C. et se trouve rarement proposé sur le marché parisien. Ne ratez pas l'occasion de l'acquérir dans la Live Auction du 6 juin 2023.

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

Obtenez les meilleurs prix pour vos monnaies de collection avec Stack's Bowers Galleries



VENEZUELA. Gold 5 Venezolanos
Essai (Pattern), 1875. Paris Mint.
PCGS SPECIMEN-65.

Realized: \$168,000



ISLAMIC KINGDOMS. Mamluks.
AV Dinar, AH 648 (1250).
al-Qahira (Cairo) Mint.
Shajar al-Durr.
ANACS AU-55.

Realized: \$138,000



CZECHOSLOVAKIA. 10 Ducats,
1930. Kremnica Mint.
PCGS-63.
From the Whytecliffe Collection.

Realized: \$50,400



Pour contacter
Maryna Synytsya dans nos
bureau de Paris :
MSynytsya@stacksbowers.com
Tél. : 06 14 32 31 77

Recent Prices



RUSSIA. Silver 1-1/2 Rubles
("Family Ruble") - 10 Zlotych Pattern,
1835. St. Petersburg Mint. Nicholas I.
NGC MS-63.

From the Sigma Collection.

Realized: \$408,000

**We are currently accepting
consignments to the
August 2023 Summer
Global Showcase Auction.**

Auction:

August 14-19, 2023

Consignment Deadline:

June 1, 2023

Let Our Success

Be Your Success!

Consign Today.

+1.949.253.0916 California
+1.212.582.2580 New York
Consign@StacksBowers.com

Stack's Bowers
GALLERIES

California Headquarters
1550 Scenic Avenue, Suite 150
Costa Mesa, CA 92626
+1.949.253.0916 • info@stacksbowers.com
SBG BN Cons2023 230220



POLAND. Royal Prussia. 10 Ducats, (15)93.
Malbork Mint. Sigismund III.
PCGS Genuine--Cleaned, AU Details.

From the Anthony J. Taraszka Collection.

Realized: \$360,000



COLOMBIA. Gold 20 Pesos
Essai (Pattern), 1873-MEDELLIN.
Paris Mint. PCGS SPECIMEN-62.

Realized: \$81,000



GREAT BRITAIN. 5 Pounds, 1887.
London Mint. Victoria.
PCGS PROOF-62 Cameo.

Realized: \$48,000



Pour contacter Ron Gillio
dans nos bureaux de Californie:
RGillio@stacksbowers.com
Tél. : +1 805 637 5081

California • New York • Boston • Philadelphia • New Hampshire • Oklahoma • Hong Kong • Paris • Vancouver

LES DOUBLES ET LES DENIERS TOURNOIS DE CUIVRE DES PRINCES HONORÉ II ET LOUIS I^{ER} DE MONACO

L'arrêt rendu le 16 octobre 1643 par le *Conseil d'État du Roy*, en vue de l'application de l'article 9 du traité de Péronne contracté le 14 septembre 1641 entre Louis XIII et Honoré II de Monaco¹, accordait la libre circulation en France des monnaies d'or et d'argent du prince de Monaco, sous réserve que ces monnaies monégasques soient de même métal, poids, titre, remède et valeur que les monnaies françaises correspondantes. En revanche, les petites espèces monégasques de billon et de cuivre étaient exclues de ce privilège². De cet arrêt du Conseil, confirmé par des lettres patentes de septembre 1644³, résultèrent les conséquences suivantes :

1°- L'émission de monnaies alignées sur le système français mit fin aux éventuelles émissions monégasques dans le système monétaire savoyard en vigueur à Nice, comme cela avait été le cas pour la première émission monétaire monégasque de janvier 1640.



figure 1

2°- Sur les monnaies d'or et d'argent d'Honoré II frappées à partir d'octobre 1643, le prince de Monaco porte en sautoir la croix du Saint-Esprit que Louis XIII lui a donnée au camp de Perpignan en juin 1642. En outre, ses titres français y figurent : Duc de Valentinois, pair de France, etc. (fig.1)

3°- Les petites monnaies monégasques de billon et de cuivre étant exclues du privilège de libre circulation en France, Honoré II fait frapper en 1648 trois espèces locales destinées à circuler à Monaco : *pezetta* (piécette) de 3 sols en billon, sol de billon de 12 deniers au motif de Sainte-Dévote, demi-sol de billon de 6 deniers au motif à la croix inspiré du douzain français. Il n'y a plus de monnaies de cuivre en remplacement des pièces de 4 patacs et 2 patacs de cuivre frappées en 1640.

Le 23 mars 1652, une déclaration de Louis XIV motivée par les troubles de la Fronde interdit la circulation en France de toutes les monnaies étrangères. A la différence du Parlement

de Dauphiné, siégeant à Grenoble, qui décide que ce décret ne s'applique pas aux monnaies monégasques, le Parlement de Provence, siégeant à Aix-en-Provence, ordonne le décret des espèces monégasques. Honoré II dut alors faire renouveler son privilège de libre circulation par le roi de France. Louis XIV lui donna satisfaction par un arrêt de son Conseil rendu à Pontoise le 31 juillet 1652. Il s'ensuivit alors une nouvelle gravure des espèces monétaires d'argent pour les distinguer des précédentes (fig.2). Il n'y eut pas de nouvelles monnaies d'or immédiatement.



figure 2

LA CRÉATION DU DOUBLE TOURNOIS MILLÉSIMÉ 1653

C'est alors qu'Honoré II décida d'ajouter à sa nouvelle série de pièces d'argent (écu de 60 sols, demi-écu de 30 sols, quart d'écu de 15 sols, douzième d'écu de 5 sols) une pièce de cuivre dans le système français des doubles et des deniers tournois, son émission de petites espèces de billon en 1648 (cf. ci-dessus) n'ayant pas eu de suite. Ainsi fait-il frapper en 1653, avec ce millésime, au module de sa pièce d'argent de 5 sols et avec un avers identique, une pièce de cuivre appelée « double tournois ». À l'imitation des doubles tournois français, cette monnaie montre au revers un motif formé par trois *fusées* monégasques qui imite les trois lis de France ; ces *fusées* sont placées 2 sur 1 comme les lis français sont placés sur les doubles tournois français (fig.3).



figure 3

Pourquoi la fabrication de ce double tournois monégasque de cuivre, millésimé 1653, à la place des trois espèces de billon qui avaient été créées en 1648 et dont Louis I^{er} reprendra plus tard la fabrication, à partir de 1673 ? En France, tous les doubles tournois, tant royaux que seigneuriaux (Dombes,

1 Cet article prévoyait l'attribution de terres françaises (duché-pairie de Valentinois, marquisat des Baux de Provence, comté de Carladéz en Auvergne, etc.) en compensation des terres italiennes du prince de Monaco confisquées par le roi d'Espagne. Le privilège de libre circulation accordé au prince de Monaco lui permit de lever les hypothèques qui grevaient les terres françaises données par Louis XIII.

2 La rédaction initiale de l'arrêt ne les avait pas exclues. Sur l'original la mention concernant le billon et le cuivre est rayée.

3 L'original de ce document, sur parchemin scellé du grand sceau de cire verte, est conservé aux Archives du Palais princier de Monaco. Il a été exposé à deux reprises au musée des Timbres et des Monnaies (2012,2015).

LES DOUBLES ET LES DENIERS TOURNOIS DE CUIVRE DES PRINCES HONORÉ II ET LOUIS I^{ER} DE MONACO

Orange, Arches-Charleville, Sedan, etc.) avaient été décriés en 1643 avec destruction des moulins de fabrication et leur frappe n'avait pas repris depuis ce décri généralisé. En revanche, Louis XIV ayant décidé en 1648 de faire frapper des deniers tournois valant la moitié des doubles tournois, ces deniers tournois royaux avaient été imités dès 1649 à Orange, Trévoux (Dombes), Arches-Charleville et Cugnon.

Logiquement, Honoré II aurait dû faire frapper un denier tournois au lieu d'un double tournois puisque cette dernière espèce n'était plus en circulation depuis 1643. Toutefois, le maître Antoine Montrozat, dont le différent – une *rose* – figure sur ce double tournois, fit frapper cette pièce en estimant que son poids et son module l'apparentaient plus à un double tournois qu'à un denier tournois. Il est probable que le coin d'avvers de la pièce de 5 sols d'argent, au portrait d'Honoré II, servit également pour frapper le double tournois.

L'existence de cette pièce fut éphémère. En effet, un arrêt rendu le 4 juillet 1653 par le Conseil d'État du Roy, suivi d'un arrêt rendu le 20 août par la Cour des monnaies de Paris, ordonnèrent le décri de tous les deniers étrangers (Dombes, Orange, Arches-Charleville, Cugnon) imités des deniers tournois français. Sans être nommément désigné, le double tournois monégasque était implicitement visé par ce décri. Une autre hypothèse est possible, à savoir que Montrozat fit frapper son double tournois *après* le décri en espérant qu'il pourrait circuler en France puisqu'il ne s'appelait pas « denier tournois ». Toutefois, dans ce cas la fabrication aurait été encore plus éphémère puisqu'en septembre 1653 le bail de Montrozat fut révoqué et l'intéressé fut traduit devant le tribunal de Monaco en étant accusé de faux monnayage. Ainsi, que le double tournois ait été frappé avant ou après les décrets de juillet-août, sa fabrication cessa dès le mois de septembre au plus tard. Seul un petit nombre d'exemplaires avaient été frappés.

Deux exemplaires seulement ont été recensés à ce jour. D'abord, celui de la collection Boyne publié par Gustave Vallier en 1879⁴ ensuite celui de la collection de S. A. S. le Prince de Monaco qui est exposé en permanence au musée des Timbres et des Monnaies de Monaco. Il est pour l'instant le seul exemplaire connu et visible. En voici la description :

A/ HON : II. D : G : PRI : MONOECI

Buste du prince de Monaco, drapé et cuirassé, tourné à droite, portant la croix du Saint-Esprit en sautoir.

R/ DOVBLE. TOVRNOIS. 1653 rose (différent de Montrozat)

Trois fusées (emblème des Grimaldi de Monaco) posées 2 sur 1.

⁴ Gustave Vallier, Petite incursion dans le domaine de la numismatique monégasque, *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes*, 1879, tiré à part pp.1 à 8.

LE DENIER TOURNOIS DE 1677

En 1659, le prince d'Orange Guillaume-Henri de Nassau, futur roi Guillaume III d'Angleterre, reprend la fabrication de doubles et de deniers toujours tous de même module et de même poids. Honoré II évite de suivre son exemple. Le prince de Monaco se contente alors de faire frapper en quantité importante des pièces de 5 sols d'argent. Appelées *luigini* (*petits louis* en italien) parce que les premières montrent les portraits de Louis XIII puis de Louis XIV, ces pièces servent au commerce avec l'Empire Ottoman appelé alors le *Levant*. Ces *luigini* cessent d'être frappés en 1670 après avoir été décriés à Constantinople. Le prince d'Orange, qui frappe également des *luigini* pour le Levant, est tenace. En 1665, il fait frapper à nouveau un denier tournois montrant au revers deux cornets (emblème d'Orange) surmontant la lettre A (pour Aurasio, Orange en latin, A étant également la lettre d'atelier de Paris). Il récidive en 1673.

À cette date, Louis XIV a envahi les Pays-Bas depuis l'année précédente. Il se heurte au prince d'Orange Guillaume-Henri de Nassau qui est *stathouder* des Pays-Bas en même temps que souverain de la principauté d'Orange. Guillaume-Henri vient de confisquer la seigneurie de Berg-op-zoom aux Pays-Bas, que possédait son cousin Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, allié de Louis XIV⁵. En représailles, Louis XIV confisque la principauté d'Orange et la donne à Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne.

Ce dernier fait alors frapper à Orange des deniers tournois en 1673, 1675 et 1677 avant que les traités de Nimègue (1678-1679) ne restituent la principauté d'Orange à Guillaume-Henri de Nassau. Les deniers tournois de Frédéric-Maurice circulent en Provence. C'est certainement cet exemple qui incite Louis I^{er} de Monaco à faire frapper un denier tournois.

En 1676, Louis I^{er} est à Paris puis en Angleterre où il file le parfait amour avec Hortense Mancini, duchesse de Mazarin et nièce du cardinal, bien qu'elle soit en même temps la maîtresse attitrée du roi d'Angleterre Charles II⁶. Il n'en oublie pas pour autant de s'occuper de Monaco, malgré la distance. Le 2 août 1676, il accorde à un certain Toussaint Louis, représenté à Londres par Jacques Rebuty sa caution⁷, le bail de sa Monnaie ; ce bail sera ratifié par Toussaint Louis le 7 janvier 1677. Entre-temps, à Londres, Louis I^{er} accorde à Toussaint Louis le 24 décembre une permission de frapper des deniers

⁵ Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne était le petit-fils de la princesse Elisabeth de Nassau, fille de Guillaume d'Orange, Stathouder des Pays-Bas, dit « Guillaume le Taciturne ». Elle avait épousé le prince de Sedan, Henri de la Tour d'Auvergne, appelé couramment « maréchal de Bouillon », qui était le père du maréchal de Turenne.

⁶ Depuis 1678 Louis I^{er} était veuf de son épouse la princesse Marie-Charlotte-Catherine de Gramont, fille du maréchal duc de Gramont, vice-roi du Béarn. Par un hasard historique, le titre de duc de Mazarin sera apporté au XVIII^e siècle aux Grimaldi de Monaco par la dernière duchesse de Mazarin, Louise-Félicité-Victoire d'Aumont-Mazarin, mère des princes de Monaco, Honoré V (1619-1641) et Florestan I^{er} (1641-1656). Le titre de duc de Mazarin appartient aujourd'hui au prince Albert II de Monaco.

⁷ Écrit également Rebutty.

LES DOUBLES ET LES DENIERS TOURNOIS DE CUIVRE DES PRINCES HONORÉ II ET LOUIS I^{ER} DE MONACO

tournois de cuivre à concurrence de 500 marcs. Le texte intégral de cette permission, en français et en italien, a été publié en 1993 dans les *Cahiers numismatiques* n°117 p.40. Il précise que les deniers tournois seront frappés à raison de 132 au marc et que le revers devra montrer cinq ou neuf fusées au choix du fermier.

En 1901, un exemplaire du denier tournois monégasque de Louis I^{er} se trouvait dans la collection Fernand David et il fut publié par Paul Bordeaux⁸ qui précise que la fabrication autorisée de 500 marcs correspond à 66 000 exemplaires d'un poids moyen de 1,85g, la taille étant de 132 au marc. On ignore si ces 66000 exemplaires autorisés furent effectivement frappés. Cette quantité est faible, limitée aux besoins des habitants de la Principauté de Monaco dont Menton et Roquebrune faisaient alors partie. On remarquera qu'en prescrivant la présence de 5 ou 9 fusées Louis I^{er} tenait à bien distinguer son émission des deniers tournois français afin de ne pas encourir l'accusation d'imitation, voire de contrefaçon⁹ (fig.4).



figure 4

L'exemplaire Fernand David ne figurait plus dans la collection de l'intéressé vendue le 12 mars 2022 à Monaco ; on sait qu'une partie de cette splendide collection fut volée pendant la guerre de 1939-1945. Pour le moment, le seul exemplaire connu et visible est celui de la collection de S. A. S. le Prince de Monaco qui est exposé en permanence au musée des

8 Paul Bordeaux, Un denier tournois de la principauté de Monaco en 1677, *Revue numismatique* 1901, pp. 98-103.

9 Néanmoins les fusées sont présentées en groupes formant ressemblance avec des lis.

Timbres et des Monnaies de Monaco. En voici la description :

A/ .LVD. I. D. G. PRIN. MONOECI.

Buste du prince tourné à droite, drapé et cuirassé, sans cravate, un mascaron apparaissant sur la cuirasse

R/ .DENIER. TOVRNOIS. 1677

Dans un cercle cinq groupes de fusées en forme de lis.

Le portrait du prince de Monaco est celui qui avait été introduit sur ses écus de 3 livres en 1670 par le maître Toussaint de Glandèves. En l'absence d'exemplaires au millésime 1678, on doit considérer que les 500 marcs autorisés furent frappés en 1677 soit 66000 exemplaires. Le 28 avril 1681, la Cour des monnaies de Paris rend un arrêt interdisant la circulation en France des deniers tournois d'Orange et de Monaco (A. N. Z1b417). L'émission de 1677 n'aura donc pas de suite.

En 1683, Louis I^{er} fait frapper une série de monnaies de billon identique à celle qu'avait fait frapper Honoré II en 1648 : *pezetta* de 3 sols, sol monégasque au motif de Sainte-Dévote, demi-sol à la croix imité du douzain français. Il ne sera plus jamais question de frappe des deniers tournois : en 1720 et en 1729 Antoine I^{er} fera frapper des pièces de cuivre de 8, 4, 2, puis 3 et 2 denari, comme on le voit libellé en italien. La pièce de 8 denari sera néanmoins appelée « Dardenna » par référence à la pièce française qui est appelée « Dardenne ».

Christian CHARLET

BIBLIOGRAPHIE

Christian et Jean-Louis CHARLET, *Les monnaies des princes souverains de Monaco*, préface de S.A.S. le Prince Rainier III, Archives du Palais princier de Monaco, Monaco, 1977 (voir pp. 65-67, 110 et 112).

Christian CHARLET, Doubles, deniers tournois, 3 et 2 denari de Monaco, *Cahiers numismatiques* n°117, septembre 1993, pp. 35-40.

Editions Victor Gadoury, *Monnaies françaises* (Gadoury rouge), chapitre Monaco, Monaco 2021



Numismatique
Paris

Excellent



LES ADF À ARMENTIÈRES-EN-BRIE SUR LES TERRES D'AUGUSTIN DUPRÉ



Le samedi 11 mars 2023, les Amis du Franc (ADF) se sont rendus à Armentières-en-Brie (Seine-et-Marne) près de Meaux sur les terres d'Augustin Dupré (16 octobre 1748 – 30 janvier 1833) qui y avait acheté une propriété pendant la Révolution et y est décédé en 1833. À l'invitation de M. Carré, maire de la Commune, Xavier Bourbon a eu l'opportunité de présenter une conférence devant un parterre d'une trentaine de personnes, habitants de la commune qui venaient découvrir le personnage le plus célèbre de la commune. Pendant un peu plus d'une heure, dans la salle municipale, il a fait revivre le graveur général de la Monnaie pendant la Révolution de 1791 à 1803 en évoquant la vie de l'homme, du graveur et de l'artiste, de Saint-Étienne à Paris. Il a rappelé que l'artiste fut aussi un grand médailleur et a réalisé « la Libertas Americana » la médaille de Benjamin Franklin et le premier sceau de la jeune république des États-Unis d'Amérique.



Deux exemplaires de l'ouvrage *Le Franc d'Augustin Dupré*, œuvre de Philippe Thérêt et de Xavier Bourbon ont été offerts au maire et à la bibliothèque municipale. Après la conférence, les habitants ont accompagné les ADF à l'église de la commune où une plaque est placée à l'entrée avec deux erreurs sur la date de naissance d'Augustin (6 au lieu de 16 octobre) et sa date de mort (1843 au lieu de 1833) ! Ils se sont rendus ensuite au « château », demeure où Dupré est décédé. À notre venue, un article est paru dans la presse locale relatant notre prestation.

CONFÉRENCE SUR AUGUSTIN DUPRÉ LE SAMEDI 11 MARS 2023 DE 10:00 À 11:00 À LA MAIRIE D'ARMENTIÈRES-EN-BRIE



Les auteurs du livre « Le Franc d'Augustin Dupré » feront une présentation du parcours de cet illustre graveur qui a vécu et qui est mort à Armentières-en-Brie.



Dupré est l'auteur des premières monnaies exprimées en Franc dans le système décimal et tout particulièrement de la première représentation de la Marianne qui devendra à jamais la représentation de la République !



Venez nombreux pour découvrir ce personnage historique injustement méconnu par le grand public !

Les enfants présents recevront à cette occasion une monnaie gravée par celui qui a donné le nom à leur école !

L'école de la commune porte le nom du graveur général. Laurent Schmitt s'est rendu d'ailleurs dans les classes de CM 1 et de CM 2 le lundi 22 mai 2023 afin de présenter Augustin Dupré aux enfants et d'évoquer la vie du personnage entre les règnes de Louis XV et de Louis Philippe I^{er}. À cette occasion, des monnaies de cuivre de Dupré ont été distribuées aux enfants grâce aux dons des Amis du Franc et des Amis de Dupré, qu'ils en soient remerciés !



Laurent SCHMITT (Président d'honneur des ADF)

APPEL A CONTRIBUTIONS ET SOUSCRIPTIONS POUR DES OUVRAGES DEDIÉS AUX ESSAIS DE NAPOLEÓN 1^{ER} A NAPOLEÓN III

Dans le *Bulletin Numismatique* n°227 nous vous annonçons la préparation de 6 ouvrages qui vont traiter des essais de Napoléon 1^{er} à Napoléon III (un par période).

Dans le *Bulletin Numismatique* n°228 nous vous présentons la base principale de notre travail constituée des archives de la Monnaie de Paris conservées à Savigny-le-Temple.

Au-delà des archives « papiers », il était aussi essentiel, pour pouvoir réaliser un travail de qualité, d'accéder aux archives « métalliques ». Autrement dit étudier les grandes collections numismatiques nationales. Nous avons évoqué l'accès à celle de la BnF dans le *Bulletin Numismatique* n°229 et à celle de la Monnaie de Paris, quai de Conti, dans le *Bulletin Numismatique* n°230.

La Monnaie de Paris détient également, sur son site de Pessac, près de Bordeaux, une réserve patrimoniale. Celle-ci, située dans la zone très sécurisée de production de l'usine, accueille les collections de médailles, jetons, bijoux, décorations civiles

et militaires, outillages historiques de médailles et de jetons, outillages monétaires, instruments de garantie, fontes d'art, machines, balances, arts graphiques, plâtres, soit environ 130 000 objets.

Pour soutenir nos projets d'ouvrages, le PDG de la Monnaie de Paris, Marc Schwartz, nous a autorisés à accéder à cette zone « rouge » de l'usine de Pessac afin d'étudier et de photographier les outils monétaires. Il va sans dire que c'est un très grand plus pour nos ouvrages !

Nous remercions vivement Dominique Antérion, conservateur du Musée monétaire, de nous avoir guidés dans les multiples séances qui ont été nécessaires pour numériser l'ensemble des outils monétaires de Napoléon 1^{er} à Napoléon III. Là encore les auteurs ont reçu le soutien de l'Association des Amis du Franc avec la participation de Jean-Philippe Marie et Pascal Nicole.

ADF



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
- Le site Dupré
- Une newsletter



Séances d'études et de prises photographiques dans la zone « rouge » de Pessac où sont conservées les outils monétaires du musée de la Monnaie de Paris



Outils monétaires pour la 100 Francs Vassalo 1807

© Collections historiques de la Monnaie de Paris

APPEL A CONTRIBUTIONS ET SOUSCRIPTIONS POUR DES OUVRAGES DEDIÉS AUX ESSAIS DE NAPOLEON 1^{ER} A NAPOLEON III



Outils monétaires de Louis XVIII par Michaut
© Collections historiques de la Monnaie de Paris



Outils monétaires pour un projet de 100 Francs sous Charles X
© Collections historiques de la Monnaie de Paris



Poinçons de reproduction de Galle et de Tiolier pour la 5 Francs Louis-Philippe
© Collections historiques de la Monnaie de Paris



Poinçon de reproduction et matrice
pour la 1 centime Dupré de la 2^e République
© Collections historiques de la Monnaie de Paris

Outre les apports esthétiques et techniques, ces outils monétaires ont pu confirmer l'existence d'essais révélés par les archives mais pour lesquels on cherche encore des exemplaires ! Cet inventaire photographique permet également d'éclairer

sur les possibilités et impossibilités de frappes apocryphes pour les frappes de prestige de 5 Francs en or. Une véritable mine d'informations que nous avons pu exploiter pour la rédaction de nos ouvrages.

Mais ces ouvrages sur les essais ont aussi également besoin de vous : les collectionneurs !

Pour ce faire, vous pouvez :

1/ contribuer au contenu du livre pour le recensement. Si vous possédez des essais rares (incluant les flans brunis des monnaies circulantes) de cette période (1803-1870), contactez-nous à l'adresse mail suivante essais@amisdufranc.org

2/ souscrire à l'avance à des versions de prestige de ces ouvrages. Une version « Prestige » de chaque ouvrage sera mise en œuvre et réservable d'ores et déjà sous la forme d'une souscription au prix payé par avance de 100 € par ouvrage. Les ouvrages dans leur format standard seront, eux vendus au prix de 49 € (sous réserve de l'évolution de l'inflation des coûts d'impression).

Les ouvrages « Prestige » seront en nombre limité. Hors souscription et sous réserve qu'il en reste, ils seront, post-impression, commercialisés au prix de 150 €. La version « Prestige » possèdera une couverture différenciée de la version standard, elle sera en simili-tissu avec marquage à chaud doré et possèdera une tranche dorée. Chaque souscripteur aura également l'avantage d'avoir la possibilité de voir son nom inscrit dans une page de remerciement où ils seront regroupés. Pour les modalités de souscriptions, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail essais@amisdufranc.org

Le projet, qui a démarré à l'automne 2021, est déjà très avancé sur les 4 premières périodes (Napoléon 1^{er}, Louis XVIII, Charles X et Louis Philippe). Le premier volume, sur Napoléon 1^{er}, est d'ailleurs entré en phase de mise en page depuis le début de cette année 2023. Pour autant nous ne le sortirons qu'à l'automne 2023 pour permettre d'affiner au maximum le recensement avec vos contributions. Les autres volumes devraient sortir avec un intervalle de 6 à 12 mois.

À noter que vos souscriptions seront versées sur le compte de l'association type loi 1901, l'ADAN (les Amis Des Auteurs Numismates). Les souscripteurs pourront, en cas de retard, demander le remboursement du montant de leurs versements jusqu'à la date de l'envoi pour impression. L'ADAN se porte garant du remboursement. Avec cette garantie, nous espérons que vous serez nombreux à rejoindre nos premiers souscripteurs et à soutenir ce projet ambitieux.

Nous vous en remercions par avance et nous attendons avec impatience vos contributions en matière de recensement et vos souscriptions !

Philippe THÉRET

Cela ne fait aucun doute que nous sommes dans une période inflationniste qui est là pour durer quelques années. J'entends bien le discours du Gouverneur de la Banque de France qui affirme qu'en 2025 l'inflation sera inférieure à 2% (peut-être même d'ici fin 2024), mais personnellement je ne le pense pas, mais peu importe, ce n'est pas le sujet.

Il est connu que lorsqu'il y a de l'inflation, les actifs baissent, mais pas tous, faisons un tour d'horizon rapide :

1°- L'immobilier ancien va baisser, c'est une certitude et pour des raisons simples :

- Un apport important est de nos jours indispensable.
- Avec des taux d'intérêts qui dépassent largement les 3% et qui continuent d'augmenter, le montant maximum que vous pouvez emprunter diminue automatiquement.
- Le taux d'usure bloque également de nombreux acquéreurs.
- Quand les prix baissent, les acheteurs en toute logique retardent leurs achats : Pourquoi acheter aujourd'hui ce qui demain sera moins cher ?

J'estime que la baisse sera de l'ordre de 15% à 20%.

2°- La Bourse :

- Aux USA les actions ont bien baissé et devront continuer sur cette tendance.
- En France le CAC40 est très haut (porté principalement par le luxe), mais il n'est qu'une question de temps pour qu'il commence à descendre. Bien évidemment, ce n'est

pas le bon « timing » pour investir en bourse sans les connaissances nécessaires et indispensables.

Attention, il faut toujours relativiser, car d'une part il n'y a pas un seul marché immobilier, mais des marchés et d'autre part, l'achat dépend de l'objectif envisagé : pour y vivre ou pour louer. Il en est de même pour la bourse, certaines actions resteront à long terme intéressantes, alors que pour bien d'autres, cela ne sera pas le cas. Quant à la numismatique, c'est exactement pareil, il y a de nombreux marchés et les tendances vont diverger !

Étant donné que les principaux amateurs de la numismatique d'un pays sont en tout premier lieu les ressortissants, les pays qui vont avoir une croissance moyenne ou importante dans les années à venir vont voir les prix augmenter, tandis que dans les pays où il y aura de la décroissance, les prix auront tendance à baisser ou à stagner.

Je pense qu'il y aura des hausses dans les pays asiatiques qui à mon avis ont un potentiel de croissance important et la numismatique devrait suivre.

Les images de monnaies que je présente ci-dessous ont été vendues en avril 2023 !



Dragon Dollar 1911 PF65 – 1 380 000\$

Image courtoisie de Stacks Bowers



Pattern Dollar 1914 PF63 – 240 000\$

Image courtoisie de Stacks Bowers

En France, dans un contexte économique qui est compliqué, qu'en sera-t-il de sa numismatique ?

Avec une inflation en France que l'on n'a pas connue depuis très longtemps, les salaires qui stagnent et la situation qui reste complexe, la tendance est de voir les dépenses « superflues » diminuer, par peur d'un futur incertain et aussi afin de faire face aux dépenses courantes en hausse.

Il y a et il y aura toujours une forte demande pour les monnaies rares et de qualité et les prix n'ont (n'auront) aucune tendance à baisser, bien au contraire. Pour les amateurs fortunés le prix d'une pièce est souvent quelque chose de secondaire jusqu'à un certain montant. Lorsque vous avez la possibilité d'acheter une monnaie que vous convoitez et recherchez depuis des années, si l'argent n'est pas un obstacle insurmontable, du moins pour un certain nombre de collectionneurs, alors pourquoi s'en priver ?

Les royales en or sont toujours demandées, certaines monnaies rares et dans une qualité que l'on ne voit pas souvent, atteignent des prix de plusieurs dizaines de milliers d'euros, par contre pour celles en argent, ce n'est pas vraiment le cas.

Collectionnant les monnaies de 5 francs et 2 francs de Napoléon 1^{er} (frappes courantes, flan bruni et essais) ainsi que les napoleonides en argent de haute valeur faciale,

je suis toujours à la recherche de très belles pièces comme celle ci-dessous et je paye en conséquence.

Si vous avez de très belles monnaies dont vous voulez disposer, n'hésitez à me contacter, nous arriverons toujours à un accord et nous serons tous gagnants.

Yves BLOT
06.52.95.61.96 - 04.13.63.77.40
yvblot@hotmail.com

Les vraies raretés de la révolution et de Napoléon I^{er} sont très recherchées, que les pièces soient en or ou en argent, mais la qualité est essentielle. On voit quand même assez rarement le prix d'une monnaie de cette période dépasser les dix mille euros. J'écris cela car bien que cette somme puisse sembler énorme pour de nombreux amateurs, la numismatique française reste encore relativement « bon marché » pour les raretés de qualité.



20 francs 1807A MS64 – 9 000\$

Image courtoisie de Heritage



5 francs 1815A MS65 – 5 000\$

Image courtoisie de Heritage

Je reconnais que les très belles pièces de Louis XVIII et Charles X ne sont pas courantes, mais les prix ne sont pas très élevés. Pour Louis-Philippe, étant donné qu'il a gouverné pendant très longtemps et que de nombreux ateliers ont frappé monnaie à son effigie, je pense que les prix n'auront pas tendance à bouger. C'est un fait que c'est un roi méconnu qui peut éventuellement intéresser les collectionneurs français, mais pas les étrangers, d'où l'intérêt modéré !

Quant aux monnaies de Napoléon III, elles sont très prisées par les amateurs asiatiques, avec de nombreux essais et des frappes exceptionnellement belles. Ces séries de Napoléon III en or et en argent sont de très loin les plus chères de la numismatique française. Honnêtement, je ne pense pas que les prix de ces pièces puissent monter beaucoup plus haut, étant donné les prix actuels.



100 francs 1868BB MS64 – 60 000\$

Image courtoisie de Heritage

Pour les frappes plus récentes, les collectionneurs intéressés sont exclusivement locaux et apparemment pas assez nombreux en vue de l'abondance de matériel de ces frappes, ce qui a pour conséquence la stagnation des prix pour de nombreuses séries.

Si vous êtes toujours dans la construction de votre collection et que vos moyens sont modestes ou limités (ce qui est majo-

ritairement le cas), tout n'est pas perdu, bien au contraire, mais il faut pour cela ne pas acheter n'importe quoi et ne pas s'éparpiller. Il y a très souvent des ventes aux enchères régulières dont les prix atteints sont intéressants compte tenu de la qualité des pièces proposées. Je peux citer les ventes en Live et internet chez CGB, celles de Pruvost, Inumis, Monnaie D'Antan, Olivier Goujon, dans lesquelles on trouve des monnaies modernes et anciennes généralement de qualité (dont quelques-unes gradées) à des prix relativement abordables.

Avec la généralisation en France des monnaies gradées et avec l'apparition de la maison de grading française Geni (geni.live), les monnaies qui ont une cote relativement faible peuvent être gradées à un coût très raisonnable. Ce qui va changer progressivement pour les monnaies françaises modernes est le fait qu'elles seront de plus en plus gradées et on pourra ainsi connaître la rareté selon la qualité de façon assez précise. Ces données sont très importantes et actuellement elles sont très peu fiables car de nombreuses monnaies de qualité n'ont pas été encore gradées. En réalité, le fait de trouver fréquemment les pièces qui composent une série fausse dans la grande majorité des cas la perception que l'on peut avoir quant à la qualité existante pour ces pièces, et cela influe bien évidemment sur les cotes et les prix. Il arrive de trouver très difficilement des monnaies en état FDC pour une pièce qui a été frappée à des millions d'exemplaires, mais comme on voit cette pièce chez tous les professionnels et lors des bourses, on suppose qu'elle est très courante en FDC, alors que c'est peut-être tout le contraire. La connaissance de ces informations jouera dans les années à venir sur les prix qui feront évoluer systématiquement les cotes correspondantes (mais cela peut prendre du temps). C'est pour cette raison que je conseille d'effectuer actuellement des recherches quant à la qualité et les prix si vous collectionnez les pièces modernes, car les monnaies de qualité vont à mon avis subir une hausse ou à défaut maintiendront leur valeur sous condition bien évidemment que la quantité de ces pièces dans des hauts états de conservation soit limitée : qualité et rareté doivent toujours aller de pair. Bien évidemment plus on recule dans le temps et plus la quantité de pièces dans des hauts états de conservation diminue.

Personnellement, je ne vois aucun intérêt à acheter des monnaies qui sont frappées exclusivement pour les collectionneurs et je le déconseille. Je pense que l'attrait d'une pièce est son rattachement à une période, un fait, un personnage, c'est à dire à l'Histoire. Entre un denier romain et une monnaie de Tintin, cela ne fait aucun doute quant au choix possible, car deux mondes partagent ces pièces !

Ayez toujours à l'esprit que quel que soit votre domaine de collection, il faut toujours privilégier l'achat de monnaies de qualité. Faites des recherches de façon à connaître quelles sont les monnaies les plus rares de votre domaine afin de pouvoir ainsi construire votre collection sur des bases solides. Rappelez-vous que la quantité ne constitue pas l'intérêt ou la valeur d'une collection, mais la qualité et la rareté des pièces sont les piliers essentiels sur lesquels reposent les autres monnaies.

La numismatique est un univers fantastique qui nous permet de remonter à travers le temps, alors prenez le temps de façonner votre collection !

Yves BLOT

LES VARIANTES DU 1 CENTIME DUPRÉ

Le 1 centime type Dupré est bien connu de tous les collectionneurs, c'est la toute première monnaie du *Franc*. Depuis très longtemps, des variantes ont été détectées et signalées, en particulier au niveau des perles du grènetis.

Ces variantes sont référencées dans toutes les éditions du *Franc*, selon une étude menée par CGB et complétée par Christian Gor.

L'avvers présente majoritairement 53 ou 36 perles et le revers 50 ou 36 perles, avec différentes combinaisons possibles. Il existe également de rares cas où le compte est inexact, tel que 49 et 52 perles. La taille du chiffre du millésime, petite, normale ou grande, constitue également une variante.



5 centimes AN 6-A PCGS MS63 RB

Afin d'identifier spécifiquement ces variantes, PCGS a créé des numéros pour chacune d'elles. Les pièces soumises pour certification sont identifiées avec trois numéros génériques en fonction de la couleur de la monnaie. Si vous souhaitez que la monnaie soit identifiée avec le numéro de variété, il faut le demander spécifiquement (optionnel, des frais s'appliquent).

5C AN 6-A

PCGS #147501	RD (Red = rouge)
PCGS #147502	RB (Red Brown = rouge marron)
PCGS #147503	BN (Brown = marron)

5C AN 6-A Variétés

PCGS#825709	53/50 Grand 6
PCGS#825711	53/50
PCGS#825712	53/50 Petit 6
PCGS#825713	53/49
PCGS#825714	53/36
PCGS#825715	52/50 Petit 6
PCGS#825716	52/49
PCGS#825717	36/50
PCGS#922991	36/36



5 centimes AN 7-A PCGS MS64 RB

Comme en l'An 6, nous trouvons en l'An 7 toutes les variétés de perles de grènetis, ainsi que différentes tailles pour le chiffre du millésime.

5C AN 7-A

PCGS #378987	RD (Red = rouge)
PCGS #694611	RB (Red Brown = rouge marron)
PCGS #696803	BN (Brown = marron)

5C AN 7-A Variétés

PCGS#922992	53/50 Grand 7
PCGS#922993	53/50
PCGS#922994	53/50 Petit 7
PCGS#922995	53/49 Grand 7
PCGS#922996	53/49
PCGS#922997	52/50 Grand 7
PCGS#922998	52/50
PCGS#922999	36/50



5 centimes AN 7/6-A PCGS AU55 BN

Il existe certaines monnaies de l'An 7 où le chiffre du millésime est surchargé sur un 6. La fabrication des coins ayant un certain coût, un excédent de coins en bon état de l'année terminée a été modifié pour pouvoir quand même être utilisé.

5C AN 7/6-A	
PCGS #920206	RD (Red = rouge)
PCGS #920207	RB (Red Brown = rouge marron)
PCGS #920208	BN (Brown = marron)

5C AN 7/6-A Variétés	
PCGS#923000	53/50
PCGS#923001	36/50



5 centimes AN 8-A PCGS MS63 BN

En l'An 8, il n'y a qu'une combinaison, avec une variante de perles du grènetis.

5C AN 8-A	
PCGS #378988	RD (Red = rouge)
PCGS #694612	RB (Red Brown = rouge marron)
PCGS #696804	BN (Brown = marron)

5C AN 8-A Variétés	
PCGS#923002	53/50
PCGS#923004	52/50

N'hésitez pas à communiquer toutes autres variantes qui ne seraient pas indiquées ou à nous contacter pour toutes questions.

Laurent BONNEAU - PCGS Paris

LE FRANC

d'Augustin Dupré

75,00€
réf. If2021



LES 3 GLORIEUSES À NANTES, LES MÉDAILLES ANNIVERSAIRES DE 1831 ET 1832 ENTRE COMMÉMORATION ET PROPAGANDE POLITIQUE- PARTIE 3

LES POINTS DE DIVERGENCES

Ils sont nombreux ! Le premier, et le plus spectaculaire probablement, réside dans l'affirmation du souverain. Le régime était réduit à sa couronne en 1831, le voilà de retour, dans une forme véritablement régaliennne avec l'emploi de l'avvers, conçu par Domard et réservé au module de 5 francs, dans sa deuxième retouche – visible au ruban dont la forme et l'emplacement sont différents par rapport à la première version brièvement mise en production en 1831.

Avec ces 37 mm de diamètre, on peut considérer que nous ne sommes pas très loin d'une médaille-monnaie, car son poids est assez proche d'une pièce d'argent, de 25 g. Sur une vingtaine de modèles repérés (dont 16 dans les archives de CGB), le poids moyen s'établit à 24,26 g, avec des écarts réduits, de l'ordre de 3% au maximum. Cela ne paraît pas franchement commun. A titre de comparaison, on connaît d'autres médailles commémoratives au module de 5 francs, pour Louis-Philippe. Pour la visite de la Monnaie de Rouen, en 1831 le poids moyen pour la frappe en cuivre s'établit légèrement en dessous de 21g¹.

Le soin particulier apporté à la frappe mérite d'être souligné : il n'y a pas d'exemplaire identifié avec une cassure de coin, ni à l'avvers ni au revers. Tous ces éléments permettent de faire l'hypothèse d'une véritable démonstration de force de l'État, qui s'impose à travers cette médaille, et de manière particulièrement tranchante au regard du modèle précédent... Il est clair que le contrôle de la qualité de la production a été d'un tout autre niveau, ou bien que les standards assignés à la fabrication étaient plus contraignants. A la suite de Jean-Louis Guihard et Gildas Salaün, il nous paraît certain que la frappe a été assurée par l'atelier monétaire nantais, car on imagine mal un coin officiel de 5 francs confié à un entrepreneur privé². C'est probablement une inflexion majeure par rapport au précédent de 1831.

Néanmoins, un petit bémol doit être apporté quant au parfait achèvement de ce projet. En effet, l'examen comparatif de l'avvers et du revers fait clairement ressortir l'aspect hybride de la médaille, car le grènetis côté face est totalement absent côté pile, ce qui donne un sentiment de manque d'homogénéité, et d'un assemblage de 2 projets distincts, réalisés par des artistes différents – dont on connaît évidemment l'identité pour l'un, Domard. Si l'on reprend la comparaison avec la médaille rouennaise, nous constatons que celle-ci est exempte de ce petit défaut, puisque les deux grènetis sont identiques. En tout état de cause, l'absence de cet élément nuit un peu à la vocation de « monnaie-médaille », car l'allure du revers penche définitivement vers la médaille. Il faut probablement y voir un changement de plan. Si l'artiste avait eu connaissance de la reprise du module de 5 francs pour l'avvers, il aurait

pu intégrer ce programme. Il n'est donc pas exclu que la forme définitive soit intervenue tardivement, ou plus certainement encore, qu'elle ait été modifiée juste avant la mise en production. L'hypothèse d'un coin « alternatif » d'avvers peut être émise, mais elle mériterait d'être étayée³.



Au revers, le dessin comporte donc en motif central la réunion de 5 drapeaux – manifestement tricolores, et surmontés d'un coq, au nom des départements du Grand Ouest : Maine et Loire, Vendée, Loire Inférieure, Morbihan et Ille et Vilaine.

En première lecture, il est difficile de comprendre un tel virage symbolique. Il serait juste de considérer que l'on convoque les départements de l'ouest de manière quelque peu incongrue, alors même que juillet 1830 n'a pas grand-chose à voir avec les campagnes bretonnes, ligériennes, ou vendéennes.

UN MESSAGE QUI SE VEUT DÉSORMAIS RÉGIONAL, ET PAS SEULEMENT NANTAIS

La médaille poursuit, de fait, un nouvel objectif : il s'agit bien d'affirmer l'unité du pays, capable de mobiliser des troupes nombreuses, sous l'égide du roi représenté dans la forme la plus régaliennne possible – car, à l'image des 2 médailles reproduites plus bas, il aurait été possible de choisir un autre portrait de Louis-Philippe que celui du module de 5 francs. Ce type de représentations foisonne en 1830 – 32, les modèles, souvent réussis, ne manquent pas.

Les fêtes de 1832 sont, de fait, une réponse à l'agitation « chouanne » et légitimiste qui secoue l'Ouest depuis désormais plusieurs mois, presque depuis l'installation de Louis-Philippe sur le trône – nous y reviendrons un peu plus loin. Cet événement a donc une dimension aussi bien municipale que régionale. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le discours prononcé par le président de la société royale académique, M. Dubochet, à la mairie, fin juillet 1832. Après avoir narré les journées de 1830, dressé les avantages et atouts du régime de Louis-Philippe, il s'adresse en ces termes aux « Vendéens » : « Vous, habitants de nos campagnes de l'Ouest, abjurez pour toujours les erreurs qui ont suscité des événements déplorables ; retirez toute confiance aux chefs qui vous ont poussés

1 Une trentaine d'exemplaires en argent et en cuivre sont accessibles dans les archives de CGB

2 34 GUIHARD J-L SALAÜN G, *Un cas particulier : la médaille commémorative de juillet 1832*, La nouvelle Monnaie de Nantes, lorsqu'on battait monnaie au muséum, hors série Armor Numis 2006, p.48.

3 J-L GUIHARD et G SALAÜN ont identifié dans les archives la confection de 2 coins. Ils supposent qu'il s'agit de 2 coins de revers, ce qui est une hypothèse sérieuse quand on considère les péripéties de la médaille de 1831. Il n'est malgré tout pas exclu que l'entreprise Charpentier, qui a été missionnée pour la confection de 2 coins pour une somme de 200 francs, ait prévu aussi un avers dont on a décidé de se passer, et de le remplacer par le coin de 5 francs.

LES 3 GLORIEUSES À NANTES, LES MÉDAILLES ANNIVERSAIRES DE 1831 ET 1832 ENTRE COMMÉMORATION ET PROPAGANDE POLITIQUE - PARTIE 3

à la révolte. Égoïstes, indemnisés seuls de pertes que tous ont éprouvées dans le cours de nos révolutions ; gratifiés d'emplois lucratifs sous le régime qui vient de finir, ils regrettent encore d'odieus privilèges. Ils appellent la guerre étrangère et le retour par la force d'un ordre de choses qui vous tenait dans le servage et l'avilissement. Par essence, ils appartiennent au pouvoir, quel qu'il soit. Après avoir combattu celui-ci, on les verra dans peu, comme sous l'Empire, capter ses faveurs ; repoussez leurs conseils intéressés et funestes. Que désormais les hommes de tous les partis restent en paix sur cette terre, où la nécessité les a forcés de vivre ensemble ; que les factions se taisent et se fondent dans l'intérêt général ; que toutes les voix se réunissent pour bénir le Père de la Patrie, le Roi des Français ». Le pouvoir libéral souhaite donc « rayonner » au-delà des frontières de la cité des Ducs à l'occasion de la commémoration de la Révolution de Juillet, dans une entreprise de propagande politique.

LA CONSÉCRATION DE LA GARDE NATIONALE

Par ailleurs, la présence de ces drapeaux de la Garde nationale s'éclaire encore un peu plus par une lettre du ministre de l'Intérieur, le comte de Montalivet au Préfet de Loire-Inférieure et datée du 14 juillet 1832. Il y indique : « M. Le Préfet, ainsi que l'année dernière, la Garde nationale désire réunir dans un banquet patriotique diverses députations sans armes, de gardes nationaux de Maine-et-Loire, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Vendée. Une souscription s'ouvre, à cet effet, par les soins de M. Le Maire de Nantes, et vous me demandez mon adhésion à cette solennité qui emprunte un nouvel intérêt des circonstances. Cet assentiment, je le donne bien volontiers, Monsieur le Préfet. Les braves Gardes nationales de l'Ouest viennent de prouver que ce n'était pas seulement à de semblables réunions qu'elle se plaisait à prendre part. Elles se sont empressées d'accourir partout où il y avait du danger, et le repos dont jouit le pays est dû, en grande partie, à leur énergie et à l'activité de leur zèle ». Dans la foulée, le 15 juillet, le Préfet écrit au Maire de Nantes les lignes suivantes : « (...) grâce au courage, au patriotisme des braves Gardes nationales du département et au concours de tous les bons citoyens et de l'armée, des tentatives insensées ont été déjouées en peu de jours. Cette fête, en resserrant les liens qui unissent les bons Français, doit contribuer à déjouer les intrigues des ennemis de nos institutions qui voudraient, avant tout, semer la division dans nos rangs. ».

Le graveur a donc choisi – ou on lui a commandé - de représenter la réunion de 5 drapeaux – tricolores – de la Garde nationale de chacun des départements du Grand Ouest, la hampe surmontée d'un coq étant un indice très précis de son appartenance. Ces délégations étaient présentes en 1831, en 1832, le choix est fait de les mettre en valeur. Elles sortent du rôle de soutien pour apparaître désormais au premier plan. Tout en tenant un discours de continuité – les éléments de devise « union et force », « patrie liberté » sont certes maintenant connus comme des fils directeurs -, mais on choisit, de fait, de

braquer les projecteurs sur la Garde nationale, reconnaissance de son action entre mai et juillet contre, en fait, le complot de la duchesse du Berry et la tentative, avortée, d'insurrection – qui sera brièvement abordée plus loin.

Car il convient de pointer quelques éléments concernant l'esthétique de cet avers. Tout d'abord, nous devons constater qu'il se rapproche fortement de plusieurs médailles frappées en l'honneur de la Garde nationale, et notamment de la remise de leurs drapeaux par Louis-Philippe lui-même, le 29 août 1830, notamment 2 modèles conçus l'un par Armand Auguste Caqué⁴ et l'autre par Louis-Charles Bouvet-dont c'est le premier travail, mais pas le dernier, qui retient l'attention⁵. Des déclinaisons plus locales peuvent parfois être identifiées, comme cet exemplaire consacré à la cérémonie spécifique, à Lyon, en présence d'un des fils de Louis-Philippe.

Or, à l'échelle non plus locale, mais du pays, à côté de la Charte, du coq, la Garde nationale constitue bel et bien un autre pilier du régime mis en place par le roi des Français. Héritage direct de la Révolution française, dissoute par Charles X en 1827, sa (re)formation a été l'une des premières aspirations du mouvement de juillet 1830. Louis-Philippe compte sur cette milice populaire, et elle se montra un auxiliaire précieux à plusieurs occasions, par exemple dans le maintien de l'ordre à Paris en décembre 1830 pendant le jugement des ministres de Charles X.

En offrant cette reconnaissance centrale à la Garde nationale, la médaille consacre définitivement l'objet : il s'agit plus de rendre hommage à une entité dont le rôle est désormais déterminant dans cette période qu'aux hommes et femmes qui ont mené l'insurrection. On compte désormais, en fait, sur elle pour repousser les ennemis « extérieurs ».

À Nantes, ce sujet est d'importance, peut-être plus qu'ailleurs. En effet, plusieurs délibérations du Conseil municipal la traitent, à la fois pour des décisions budgétaires et pour en fixer son organisation. Ainsi, plusieurs séances du Conseil entre avril et juin 1831 y sont consacrées pour partie, d'abord pour fixer les conditions du recensement, puis pour affecter les différentes rues et quartiers de la ville à des bataillons, et enfin pour décider de la création d'une artillerie composée de quatre compagnies de 90 hommes, lors du Conseil du 3 juin 1831. On peut d'ailleurs y lire que son objet pourra être de repousser une attaque maritime, preuve que l'on prend très au sérieux la possibilité d'une ingérence étrangère dans une tentative de rétablissement des Bourbons. Quelques mois plus tard, en 1832, on retrouve des délibérations pour la construction d'une salle d'armes, ou encore d'un parc pour stocker les pièces d'artillerie – pour ces deux exemples, il s'agit de la séance du 8 février.

⁴ On lui doit notamment l'impressionnante « galerie numismatique des rois de France », série de 73 médailles en bronze au module de 51mm gravées de 1835 à 1840,

⁵ On lui doit notamment le module de 5 Francs tête nue de Napoléon III (1853-59)

LES 3 GLORIEUSES À NANTES, LES MÉDAILLES ANNIVERSAIRES DE 1831 ET 1832 ENTRE COMMÉMORATION ET PROPAGANDE POLITIQUE- PARTIE 3



*Distribution des drapeaux à la Garde nationale, 29 août 1830.
Bouvet, Louis-Charles, Graveur en médailles – Médailleur. En 1830.
Musée Carnavalet, Histoire de Paris*



*Distribution des drapeaux à la Garde nationale, 29 août 1830.
Bouvet, Louis-Charles, Graveur en médailles – Médailleur. En 1830.
Musée Carnavalet, Histoire de Paris*



*Médaille Louis-Philippe
Garde nationale 1830 Caqué,
collection Baron Desnoyers © Winnumis*



*A/ FERDINAND – DUC
D'ORLÉANS. Buste à droite
de Ferdinand d'Orléans,
au-dessous signature CHAVANNE.
Source : archive Inumis*



*R/ LES DRAPEAUX DISTRIBUTÉS
A LA GARDE NATIONALE.
Drapeaux en sautoir, au-dessous
LYON/ 19 9re 1830. Bronze.
16,28 g. 32,0 mm. 6 h.
Source : archive Inumis*

Sur le plan financier, de la même façon, la montée en puissance de la garde s'accompagne d'un accord, parfois âprement disputé, sur une augmentation du budget alloué. Ainsi, le 5 septembre 1831, un complément très substantiel de 14 268 F est demandé, en sus des 21 400 F accordés initialement, au titre des dépenses ordinaires. « Seulement » 7408 F sont accordés – ce qui constitue malgré tout une augmentation assez substantielle de 33 %. Au cours des années, du reste, le budget est en progression constante : il passe de 19 625 F en 1830 à 42 960 F en 1831, puis 49 960 F en 1832, et 54 150 F en 1833.

La place des forces armées, aussi bien Garde nationale que troupes régulières, est considérable à Nantes – les frais de casernement pour 4 escadrons de cavalerie, avec 500 hommes et

400 chevaux, suscitent par exemple des débats animés et des propositions diverses pour leur prise en charge partagée avec l'État, lors de la séance du 2 novembre 1832.

De fait, la ville de Nantes vit – ou pense vivre – sous une sorte de double menace : à l'extérieur de la ville, pèse le risque militaire représenté par une armée légitimiste, « de chouans », éventuellement appuyés par un pays tiers – on pense évidemment à l'Angleterre. En juin 1793, Nantes a manqué d'être prise, et doit son salut à la blessure mortelle de Cathelineau et la mésentente entre chefs vendéens, ce dont la mémoire collective se souvient assez précisément. Comme au siècle précédent, la chute de cette ville représenterait un coup logistique et symbolique de premier plan.

À l'intérieur, le courant légitimiste est aussi très puissant, et bien enraciné, de longue date – l'édification d'une rare statue de Louis XVI en 1823, sur la place du même nom, en est un témoignage clair. Pris de court par les événements de juillet, il s'organise rapidement. Il publie un journal, intitulé *l'Ami de l'Ordre*⁶, dont le titre fait clairement contrepoint à *l'Ami de la Charte*, quotidien libéral. On sait aussi que la cité ligérienne est un des lieux d'impulsion de la rébellion légitimiste, puisque le comité nantais en occupe une place centrale. À hauteur de nantais de l'époque, la tension doit être palpable, ces derniers étant pris dans un conflit d'abord idéologique et symbolique d'une formidable intensité. De fait, les camps libéraux et légitimistes se font face dans un minuscule périmètre.

Sur tous ces aspects, Nantes condense et rassemble ce qui est alors à l'œuvre dans ce Grand Ouest sous haute tension.

LA DERNIÈRE DES GUERRES DE VENDÉE

Car l'accession au trône de Louis-Philippe passe particulièrement mal dans une grande partie du Grand Ouest. Sur cette terre acquise aux Bourbons, les légitimistes expriment une défiance envers Louis-Philippe, fils de Philippe-Égalité, vu comme le responsable du régicide de 1793. Dans son ouvrage, *la Dernière Guerre de Vendée, la duchesse de Berry et les légitimistes 1830-1840*, Laurent Morival dresse un tableau éclairant et détaillé de la situation en Vendée, et au-delà, dans les départements de l'Ouest, à compter de 1830. Avant même la tentative de soulèvement fomentée par la Duchesse de Berry, et comme à Nantes, l'ambiance est houleuse, parfois électrique, dans cette Vendée militaire et rurale. Des actes de violence ont lieu, commis par des bandes plus ou moins organisées. Les jeunes gens refusent la conscription ou désertent – les taux doublent, voire quadruplent parfois dans certaines zones du Grand Ouest, atteignant jusqu'à 20 % dans le Morbihan ou 19 % en Vendée en 1830 (respectivement 7 et 5 % en 1829)⁷.

⁶ 223 numéros, de décembre 1830 à juin 1832

⁷ MORIVAL L. *La Dernière Guerre de Vendée. La duchesse de Berry et les légitimistes, 1830-1840* La Crèche La Geste 2020, p.438

LES 3 GLORIEUSES À NANTES, LES MÉDAILLES ANNIVERSAIRES DE 1831 ET 1832 ENTRE COMMÉMORATION ET PROPAGANDE POLITIQUE - PARTIE 3

Provoqué par le régime libéral⁸, une partie du clergé prend fait et cause pour les Bourbons ; les administrations locales, en particulier les maires sont remplacés car ils sont suspectés de rester fidèles à l'ancienne dynastie.

Surtout, des actes qualifiés de séditions par les autorités se produisent en nombre, parmi lesquels la diffusion d'images d'Henri V figure en bonne place. Car c'est une guerre de symboles qui s'engage avec le pouvoir libéral. Laurent Morival lui réserve une place dans son analyse, notamment en relevant que « les médailles distribuées en 1831-1832 sont en cuivre ou en plomb. Elles sont parfois munies d'une bélière pour pouvoir les attacher. Elles sont distribuées par les nobles au moment de l'enrôlement des « insoumis » dans les bandes armées ou bien tout simplement elles constituent des objets de propagande pour une population qui ne sait souvent ni lire ni écrire. (...) Malgré la répression et l'échec de la duchesse de Berry, elles circulent toujours durant toute la période de la monarchie de Juillet. Les ruraux les montrent et les exhibent avec fierté »⁹. D'autres objets de la vie quotidienne ont une fonction identique et portent des inscriptions rappelant l'attachement de leur propriétaire aux Bourbons. « Tous ces signes et insignes séditions entretiennent « l'amour du roi » selon l'expression de Stéphane Rials »¹⁰.

Or, il faut faire l'hypothèse que la diffusion de ces images de propagande, non seulement en cuivre et en plomb mais aussi en argent, souvent d'une qualité de frappe absolument irréprochable, représente un phénomène tangible, et visible, y compris par le pouvoir central. Le volume produit est sans doute significatif : l'exploitation des archives de CGB permet d'identifier, par exemple, plus de 80 exemplaires de un franc à l'effigie d'Henri V, au millésime 1831 ; 33 modules de 5 francs datés 1831 et 1832. En tout, presque 200 exemplaires peuvent être recensés, du 1/2 franc jusqu'aux 5 francs¹¹.



8 Ibid p 124 par exemple, une « circulaire officielle du 23 février 1831 [demande] de rajouter au verset Domine salvum fac regem, les prénoms du souverain, chose qui ne s'est jamais faite, même au temps de Charles X ! Ces changements dans les prières liturgiques sont théoriquement déterminés par l'autorité épiscopale. »

9 Ibid p.61

10 Ibid p.62

11 Dans le Gadoury 1989, il s'agit des références 402a, 403, 404, 405, 406 (1/2 franc) ; 451 (1 franc) ; 517, 518, 519 (2 francs) ; 649, 650, 651 (5 francs)

Ces belles monnaies, qui ne sont pas confidentielles, bien au contraire¹², envoient un message très clair à quiconque les prend en main : Henri V est bel et bien prêt pour le trône, « frapper monnaie » est un attribut régalien qui est complètement maîtrisé, dans une esthétique générale très proche de Louis XVIII et Charles X. Il est même tentant de rapprocher le portrait en buste de certains écus de Louis XVI, dits « aux branches d'olivier ». Ce faisant, le programme politique est facile à appréhender : il est contre-révolutionnaire, et il est assumé.



Dans l'arsenal des réponses, figurent bien sûr le levier pénal, ainsi que l'action militaire. Comme à Nantes, on assiste dans les départements de l'Ouest à un déploiement de troupes régulières¹³, et une mobilisation accrue mais disparate de Garde nationale¹⁴. Néanmoins il conviendrait de ne pas sous-estimer l'impact de la monnaie et des médailles.

De manière purement circonstancielle, les ateliers de Nantes, mais aussi de la Rochelle, deviennent pleinement opérationnels et s'occupent de la refonte des écus de 6 livres, opération qui avait pris du retard dans la région. Ils sont donc capables de frapper plus de pièces de 1 et 5 francs au cours des 5 premières années du règne de Louis-Philippe que sous Charles X de 1824 à 1830 (10 millions de modules de 5 francs contre 6 ; 500 000 pièces de 1 franc contre 210 000 environ). Cette mise en circulation, supérieure, sur ce territoire, assure une diffusion opportune du portrait du souverain mécaniquement plus importante.

Et puis la médaille de 1832 semble être une autre façon de répondre de la part de l'État. Bien sûr, il ne s'agit pas de « convaincre » les légitimistes – il en faudrait sans aucun doute un peu plus. Mais face à la propagande « henriquinquiste », il s'agit de montrer à ses propres partisans, d'abord à Nantes mais bien sûr au-delà, que Louis-Philippe est bel et

12 L'Ami de la Charte du 13 juillet 1831 relate ainsi une information, inédite à notre avis : « les pièces de 5 francs à l'effigie de Henri V ont été frappées à St-Petersbourg ; elles ne peuvent y avoir été fabriquées sans l'autorisation expresse de Nicolas ; et, si Nicolas a donné cette autorisation, cet acte est une sorte de reconnaissance des droits de ce jeune prince, et semblerait indiquer que Mme de Berry a quelque droit de compter sur l'ex-sainte-alliance, et que cet espoir l'encourage dans ses projets et augmente son audace ». J. de Mey et B. Poindessault, dans leur répertoire de numismatique française contemporaine, en 1976 émettaient cette hypothèse : « d'après certains auteurs, ces pièces auraient été frappées à Londres. Pourtant la preuve de cette assertion n'a jamais été apportée et il y a lieu de noter que la signature GC figurant sur ces monnaies, qui ne correspond à aucun graveur connu à la Monnaie de Londres, pourrait être celle de G. Cerbara, graveur de la Monnaie de Rome à cette époque ». La question demeure donc ouverte.

13 Op. cit. p.130 et s.

14 Ibid p. 134 et s.

LES 3 GLORIEUSES À NANTES, LES MÉDAILLES ANNIVERSAIRES DE 1831 ET 1832 ENTRE COMMÉMORATION ET PROPAGANDE POLITIQUE- PARTIE 3

bien présent. Il est nécessaire d'apporter une démonstration matérielle de cette présence. À défaut de visite physique¹⁵, qu'on peut imaginer liée à des questions de sûreté, quoi de mieux que de distribuer des portraits du roi, de manière gratuite ou presque, au format d'une « monnaie-médaille », à l'occasion d'un événement qui célèbre et honore le régime ? C'est probablement le sens qu'il faut donner au module de 1832 : un tract métallique, à destination des « libéraux », les partisans de la Monarchie de Juillet, qui sert de contrepoint au prosélytisme légitimiste, y compris à Nantes, remis à l'occasion du banquet du 30 juillet 1832, dans des conditions probablement analogues à 1831.

L'agitation, tangible et visible en 1831, gagne en intensité, avec l'arrivée en Vendée de la Duchesse du Berry, mère -et donc régente en devenir- du jeune Henri. Elle y foment une insurrection visant à renverser la branche des Orléans pour rétablir les Bourbons. Elle débarque en Vendée, au mois de mai, après l'échec de la prise de Marseille, au printemps 1832 – qui devait servir de « rampe de lancement » à l'insurrection dans l'Ouest, d'après l'accord noué avec les légitimistes loyaux. Las, l'insurrection se solde par un retentissant échec, après quelques combats, souvent perdus, début juin, en Loire-Inférieure surtout, et en Vendée. Ceux-ci ont opposé des troupes légitimistes faiblement armées et organisées, face à des troupes régulières, renforcées par des gardes nationales¹⁶. Laurent Morival identifie cinq facteurs qui expliquent cette débâcle¹⁷ : « la réticence puis l'opposition de la majorité de la noblesse légitimiste à engager le combat, dès l'été 1831, dans la « Vendée maraîchine ». (...) deuxièmement, la confusion des ordres (...) troisièmement, le clergé est absent du théâtre des opérations, même s'il « résiste sourdement » (...) quatrièmement, il apparaît que les ruraux ne sont pas mobilisés (...) : ils ne se sont pas identifiés à un mouvement politique étroitement contrôlé par les nobles, et ils n'ont pas été mobilisés par le clergé, généralement cantonné dans l'abstention ». (...) il faut ajouter le rôle primordial joué par la répression. »

La Duchesse du Berry parvient néanmoins à s'échapper et se réfugie à l'insu du pouvoir... à Nantes même, ce qui démontre une fois de plus la place de la cité ligérienne, à la fois objectif et centre névralgique des légitimistes. Elle s'y cache, jusqu'à l'automne 1832, moment où elle sera faite prisonnière – dans des conditions quelque peu rocambolesques, et après avoir été dénoncée en échange d'une très forte somme d'argent. Elle est envoyée en prison, du côté de Blaye, en Gironde.

Cela signifie bien qu'en juillet 1832, l'affaire n'est pas définitivement close et qu'il règne une effervescence bien réelle dans

la région¹⁸, sans doute croissante, et qui ne retombe pas tout de suite après la déroute des légitimistes, et certainement pas avant que la Duchesse ne soit appréhendée.

JUILLET 1832 : UNE DÉMONSTRATION DE FORCE

C'est certainement ce qui explique l'implication de l'État dans les fêtes de juillet 1832 à Nantes, aussi bien sur le volet financier que dans la logistique. Dans un courrier daté du 19 juillet 1832, le ministre de l'Intérieur indique ainsi : « Sa Majesté, malgré les charges multipliées que les circonstances lui imposent, veut bien mettre à la disposition de la municipalité de Nantes une somme de quatre mille francs, dont une moitié sera consacrée à donner plus d'éclat à la célébration des fêtes de juillet, et l'autre, d'après le vœu que vous exprimez, à procurer quelque soulagement aux classes indigentes par le retrait d'effets déposés au mont-de-piété. Je suis heureux d'avoir à vous annoncer ce témoignage de l'affection royale en faveur d'une ville qui s'en montre chaque jour plus digne par son dévouement et son patriotisme ». Le programme défini le 24 juillet 1832, par le maire Ferdinand Favre réserve une place de choix à la dimension « armée ». On trouve dans cet arrêté le programme des 28, 29 et 30 juillet, « après nous être concertés avec M. le préfet du département, M. le lieutenant-général commandant de division et MM. les commissaires de la fête du 30 ».

Dans celui-ci, figurent différents événements festifs (« exercices des mâts de Cocagne », « courses à pied », etc.). Surtout, le cortège du 30 est défini très précisément. Un détachement de cavalerie est en tête, suivi par les commissaires de la fête puis les autorités civiles, militaires, etc., les décorés de juillet, un bataillon de troupes de ligne. 4 divisions militaires sont présentes : la première est essentiellement composée de la Garde nationale, dont les députations des Gardes nationales des départements voisins, puis les Gardes nationales rurales de l'arrondissement. La 2^e division comporte un regroupement des 1^{er} et 2^e bataillons de Garde nationale nantaise, complétés par le 32^e régiment d'infanterie de ligne. La 3^e division compte les 3^e et 4^e bataillons de Garde nationale nantaise ainsi que le 56^e régiment d'infanterie de ligne. La 4^e division ferme la marche, avec l'artillerie de la Garde nationale, l'artillerie des troupes régulières, et enfin des éléments de cavalerie : Garde nationale, gendarmerie départementale, escadron du 1^{er} régiment de gendarmerie à cheval. Tout cela devait composer un effectif très conséquent – certains rapports donnent un chiffre compris entre 9 000 et 10 000¹⁹, démontrant une force de nature à marquer les esprits.

15 Le Conseil municipal avait formé un tel vœu. Le texte envoyé au Roi se trouve in extenso dans la séance du 18 juillet 1831. Il demande la présence d'un des fils du Roi.

16 op.cit. p. 172 on trouve plusieurs occurrences et événements concernant la Garde nationale, notamment celle-ci : « le lendemain vers 11 heures du matin, les légitimistes sont encerclés par le commandant Georges du 29^e régiment d'infanterie de ligne avec son bataillon, quatre compagnies de la Garde nationale et une compagnie de gendarmes mobiles »

17 Ibid. p.192

18 Ibid p.187 « des nouvelles absurdes se répandent par voie de presse, comme sait le faire *L'Écho du peuple*, qui annonce régulièrement une insurrection générale, des débarquements d'armes, et relate des combats imaginaires comme celui de Rocheservière entre le 9 et le 12 juin, où 198 chouans auraient été tués ! »

19 Comparaison n'est pas raison, néanmoins, pour fixer les ordres de grandeur, le défilé à pied du 14 juillet 2022 comptait 5 000 personnes à pied.

LES 3 GLORIEUSES À NANTES, LES MÉDAILLES ANNIVERSAIRES DE 1831 ET 1832 ENTRE COMMÉMORATION ET PROPAGANDE POLITIQUE - PARTIE 3

Une fois le bruit et la poussière de ce défilé retombés, il ne reste plus grand-chose... à part le témoignage des journaux, mais surtout la médaille commémorative, remise lors du banquet, et qui rappelle la présence d'une impressionnante accumulation de forces fidèles au régime.

UN COMBAT CONTRE LES « HENRIQUINQUISTES » QUI SE POURSUIT DANS LES MOIS ET ANNÉES SUIVANTS...

L'action de la Duchesse du Berry laisse néanmoins des traces durables dans cette zone géographique, par ce cinquième épisode des guerres vendéennes. Si elle n'est pas parvenue à fédérer la population autour d'elle, il n'en demeure pas moins qu'une partie de l'Ouest, en particulier à la campagne, reste assez probablement fidèle aux légitimistes et aux Bourbons pour de longs mois, et même années. Nous disposons de quelques indices en ce sens. Par exemple, ce récit tiré de l'*Ami de la Charte* du 21 août 1832 « le drapeau tricolore flotte enfin sur le clocher de notre église [Paimboeuf] ! (...) Encore sommes-nous redevables de cet acte de patriotisme à deux gardes nationaux nantais qui, ne voyant pas l'étendard de la liberté sur notre église, s'en procurèrent un chez un officier de notre milice citoyenne et le plantèrent immédiatement (samedi dernier, 18 de ce mois). Une petite découverte assez naturelle a eu lieu par suite de cette opération : un modeste drapeau blanc reposait paisiblement dans le clocher (...) ».

En outre, des « bandes » chouannes continuent de sillonner la région et mènent des actions qui pèsent peu sur un plan opérationnel mais qui font parler et disposent d'une certaine valeur symbolique. La chouannerie demeure une préoccupation régionale au moins jusqu'en 1837 (une requête utilisant le terme « chouannerie » retourne 175 résultats entre le 6 juin 1831 et le 2 mai 1837 pour le journal de l'*Ami de la Charte*), avant de peu à peu s'éteindre, au point qu'on peut considérer l'affaire close au tournant de 1840.

Pour finir cette courte étude, le site Patrimonia et le site des archives municipales de Nantes nous indiquent que la commémoration de 1833 a eu encore plus d'éclat que l'année précédente. Le monument aux morts de juillet 1830 est enfin terminé, c'est donc son inauguration de « parfait achèvement ». À notre connaissance, aucune médaille commémorative n'a été conçue pour accompagner la cérémonie de 1833.

Pour autant, l'éclat des événements de 1830 ne s'est pas complètement perdu malgré l'atténuation puis la disparition des fêtes commémoratives – les archives nantaises indiquent notamment que le parti républicain a réactivé la célébration, avec succès, entre 1844 et 1847, avant une période de léthargie et d'absence de commémoration, jusqu'à l'année du centenaire, en 1930, épisode qui demeure isolé et singulier.

Le 20^e siècle a marqué Nantes, et parfois durement. La ville a connu des épisodes tragiques, notamment lors de la 2^e guerre

mondiale²⁰, qui l'ont distinguée et ont fait d'elle un Compagnon de la Libération. Par ailleurs, la mémoire que l'on entretient des faits est souvent étroitement corrélée avec la visibilité dans l'espace public, dans l'urbanisme. On fait volontiers le récit de la Bretagne et de son rattachement au royaume de France grâce à l'imposant Château des Ducs. Les vestiges de l'histoire industrielle, florissante, sont toujours là, qu'il s'agisse de l'espace Lu ou des nefs Dubigeon, siège des Machines de l'Île. Un choix politique fort et courageux a fait émerger la question de la reconnaissance de l'épineuse et douloureuse question de l'esclavage avec la construction d'un Mémorial, une partie importante du Musée de la Ville est consacrée à ce sujet. Ça et là, des traces des guerres de Vendée parsèment Nantes et ses alentours : nom de rues, ou même croix pour rappeler la mort de Charette. Le Cimetière de la Miséricorde est bien plus éloigné, il est substantiellement plus confidentiel, ce qui contribue à une forme d'oubli.

Pourtant, sans doute jusqu'à la fin du 19^e siècle, la mémoire collective, certainement largement orale, continuait d'entretenir le récit. À presque 60 ans de distance, en 1888 Léon Brunchwicg, Nantais d'adoption, né à Paris en 1853, arrivé dans la cité à 14 ans, journaliste et chroniqueur au *Phare de l'Ouest*, choisit d'ouvrir son récit intitulé *Souvenirs d'un vieux nantais, 1808-1888* par un chapitre consacré aux 3 Glorieuses. Incontestablement, c'est bien la preuve de l'importance de cet événement pour la capitale ligérienne, et de sa persistance dans la mémoire collective nantaise.

Il y aurait sans doute un intérêt patrimonial et historique à mieux mettre en valeur cet événement marquant, qui met en scène quelques figures marquantes du Nantes du 19^e siècle, en particulier Victor Mangin et Ange Guépin, dont on trouve la trace dans des noms de rues, d'écoles, et même de quartiers. Une telle exposition est aussi de nature à rééquilibrer le récit actuel, qui met particulièrement l'accent sur l'épopée « blanche » de 1793 à 1815.

CONCLUSION

À un an d'écart, les deux éditions de la médaille commémorative de la révolution de 1830 à Nantes poursuivent des buts bien différents. En 1831, il s'agissait de rendre hommage aux « patriotes » révolutionnaires nantais, de relier, sinon rallier le local au contexte national. Il fallait surtout renouer avec l'héritage politique de la Révolution de 1789 en multipliant les références symboliques. On peut y sentir la volonté de refermer de manière définitive la « parenthèse » de la Restauration, et d'enjamber près de 30 ans de l'Histoire de France.

En 1832, la préservation de l'héritage de juillet 1830 devient le but, en envoyant un signal symbolique fort, aussi bien aux Nantais qu'aux contre-révolutionnaires de la Vendée militaire, légitimistes, qui rêvaient d'une nouvelle restauration

²⁰ Les premières représailles nazies y ont eu lieu, en réponse au premier assassinat d'un officier allemand. L'une des artères principales, le cours des 50-otages est nommée en souvenir de cet épisode tragique

LES 3 GLORIEUSES À NANTES, LES MÉDAILLES ANNIVERSAIRES DE 1831 ET 1832 ENTRE COMMÉMORATION ET PROPAGANDE POLITIQUE- PARTIE 3

des Bourbons sur le trône de France. On ne célèbre plus 1789-92, on rejoue la séquence « 1793-96 ». L'émission d'une « médaille-monnaie », offrant la représentation du monarque, garant de l'unité du pays en général, et du Grand Ouest en particulier fait partie d'une nouvelle stratégie qui dépasse le levier simplement répressif, et qui a pour intention générale de mettre fin à presque 40 ans d'agitation et de troubles.

Guillaume CHASSANITE

BIBLIOGRAPHIE

SITES

- www.patrimonia.nantes.fr et notamment : <https://patrimonia.nantes.fr/home/decouvrir/themes-et-quartiers/revolution-de-juillet-1830-12.html>
- www.archives.nantes.fr et notamment : http://www.archives.nantes.fr/PAGES/DOSSIERS_DOCS/cimetieres/monument_1830/pages/revolte_trois_glorieuses.html
- www.CGB.fr

OUVRAGES

- MORIVAL L *La Dernière Guerre de Vendée. La duchesse de Berry et les légitimistes, 1830-1840*. La Crèche La Geste 2020
- *Le Franc d'Augustin Dupré*, CGB Numismatique et Amis du Franc, 2021
- *Le Franc, Les monnaies, les archives*, CGB Numismatique, 2019
- *Monnaies Françaises*, Gadoury, 1989

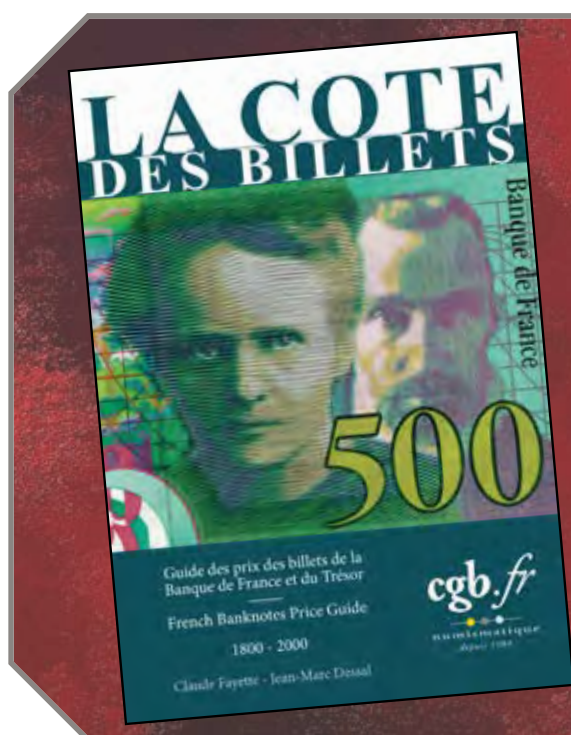
- DE MEY J et POINDESSAULT B, *Répertoire de la numismatique française contemporaine, 1793 à nos jours*, 1976

SUR LE SITE GALICA, EN TÉLÉCHARGEMENT :

- GUEPIN A SIMON G Événements de Nantes pendant les journées des 28, 29, 30 et 31 juillet 1830 par plusieurs témoins oculaires 1831
- GUEPIN A *Histoire de Nantes*, 1832
- Fêtes de juillet 1832, à Nantes
- Discours prononcé par M. J.-A. Dubochet, président de la société royale académique à l'hôtel de ville de Nantes, aux fêtes de juillet 1832.1832
- BRUNSCHVIG L, *Souvenir d'un vieux nantais, 1808-1888*, 1888

ARTICLES

- AGULHON M, La Révolution de 1830 dans l'histoire du XIX^e siècle français. In: *Annales historiques de la Révolution française*, n°242, 1980
- Articles de l'Ami de la Charte, accessibles sur le site <https://archives-numerisees.loire-atlantique.fr/v2/ad44/presse.html>
- VAUTHIER G, *Croix et médailles de Juillet décernées dans les départements, La Révolution de 1848 et les révolutions du XIX^e siècle*, Tome 15, Numéro 76, juin-juillet-août 1918 pp 60-75,
- PASTOUREAU M, *Le coq gaulois, les lieux de mémoire III La République La Nation Les France*, p. 4307 et s.
- GUIHARD J-L SALAÜN G, Un cas particulier : la médaille commémorative de juillet 1832, *La nouvelle Monnaie de Nantes, lorsqu'on battait monnaie au muséum*, hors-série Armor Numis 2006



DISPONIBLE
DÈS MAINTENANT

29,00€
réf. Ic2021

CLAUDE FAYETTE
ET JEAN-MARC DESSAL

L'ARGENT DANS L'ART : UNE PRÉCIEUSE AMBIVALENCE



« La relation entre l'art et l'argent ne saurait se réduire à des considérations économiques (...) », explique Jean-Michel Bouhours, commissaire de l'exposition *L'Argent dans l'Art* qui se tient actuellement à l'Hôtel de la Monnaie de Paris et ce jusqu'au 24 septembre prochain. Cette relation est explorée à travers près de 150 œuvres (tableaux, sculptures et installations, photographies, pièces de monnaies et vidéos), issues des collections publiques des musées nationaux et régionaux mais également de prêts par des galeries et collectionneurs privés. Elles mettent en avant les liens étroits et complexes qu'entretient le monde de l'Art avec celui du capital, et la part belle que l'un prend sur l'autre selon les paradigmes et revendications de chaque période historique.

A travers six parties thématiques, le visiteur chemine de l'Antiquité à nos jours, entre mythe et réalité, à la découverte d'un imaginaire collectif qui se nourrit des nombreuses représentations artistiques autour de la question de l'argent et qui évoluent au fil du temps. De la richesse à la pauvreté, de l'avarice à la charité, d'une économie de marché à un rejet de la valeur pécuniaire de l'art, les artistes se sont employés à dénoncer, transformer et sublimer ce sujet qui ne laisse personne indifférent. On retrouve ainsi, et de manière ostensiblement caricaturée, la figure de l'usurier ou du collecteur d'impôts sous les traits d'un Shylock mercantiliste, celle du banquier cupide, de la femme vénale, comme autant de satyres d'une société sous le joug d'un paradoxe hérité de la morale chrétienne : la cupidité est un vice, une vanité, quand l'enrichissement personnel et l'opulence mis au service de la communauté sont des vertus. Cette opposition entre l'argent source de malédiction mais également de bienfaits, se retrouvait déjà dans les récits antiques tels que celui de Danaé et la pluie d'or ou encore du Roi Midas dont le désir de fortune scella le malheur. L'accumulation de richesses entraînait alors en contradiction avec une vision aristotélicienne du bonheur, qui se veut dépouillé de tout bien matériel.

La révolution industrielle et les débuts de l'impressionnisme en peinture bouleversent et modernisent la sphère artistique en introduisant au XIX^e l'idée d'un marché de l'art émancipé des commandes d'État et de l'approbation de l'Académie. Le

marchand d'art devient une figure incontournable, comme on le voit dans le portrait de Paul Durand Ruel réalisé par Renoir en 1910, le statut des artistes change, et avec lui, la manière de définir l'essence de l'art. Cette révolution dans le processus de création et de diffusion de l'art va introduire au XX^e siècle, siècle des intellectuels selon le livre éponyme de Michel Winock, une vraie interrogation sur ce que vend réellement l'artiste. À l'heure du ready-made de Duchamps, ce n'est plus la valeur esthétique de l'œuvre qui prime, mais bien l'idée qu'elle véhicule, la signature de son auteur et par conséquent sa valeur économique. La relation entre art et argent s'en trouve alors profondément métamorphosée et nombreux sont les artistes qui en jouent, travestissant le célèbre concept de « l'Art pour l'art » en « L'Art pur l'or » ou, dans le cas de Dali, en remplaçant sa moustache iconique par le signe du dollar américain, la tête auréolée de pièces de monnaies, dans une œuvre ironiquement intitulée : *Dali, Why do you paint ? - Because I love art.*

S'emparer du thème de l'argent dans leurs œuvres est, pour les artistes, le meilleur moyen de dépeindre une société aux nombreuses inégalités sociales et de mettre en avant les relations ambivalentes mais également interdépendantes qu'entretiennent ces deux univers que tout oppose. D'une vision romantique de l'artiste au-dessus de toute préoccupation financière, à un marché financier où l'art devient un produit de consommation, il n'y a qu'un pas, et la frontière entre les deux est aujourd'hui, avec l'entrée du numérique dans l'équation, de plus en plus floue.

Cette exposition, organisée par la Monnaie de Paris avec le concours de France Muséums, est audacieuse tant par son sujet que par la qualité des œuvres réunies pour le traiter, agréablement construite et très documentée. Je ne saurais que conseiller aux amateurs de la petite et grande Histoire de venir y découvrir des œuvres inédites et redécouvrir les grands chefs-d'œuvre qui la composent. Une petite pépite qui ravira petits et grands et qui peut se faire seul ou en visite guidée.



Dollar Sign par Andy Warhol

Maureen CHLOUS

Le *Bulletin Numismatique* est une publication gratuite destinée aux collectionneurs. Les lecteurs sont nombreux et attendent impatiemment les informations, les résultats de recherches et de ventes, les statistiques ou découvertes qui leur sont proposées, et ce, chaque mois depuis septembre 2004...



Montesquieu

Nous tentons d'apporter le plus possible d'articles sur les billets, mais le nombre de collectionneurs - et donc de publications - est nettement inférieur à celui de la numismatique « métallique ».

Pourtant, des pans entiers du papier-monnaie restent peu exploités et attendent de l'information, des données, des pointages.

N'hésitez donc pas à nous adresser vos idées, vos textes, les résultats de vos recherches ou vos articles complets. Dans notre domaine, l'information est fondamentale, chaque étude, chaque collectionneur spécialisé peut apporter sa pierre à l'édifice. Non seulement il aura la satisfaction d'être publié et de voir son nom dans le *Bulletin* (mais ce n'est pas une obligation !) mais il permettra à d'autres de découvrir une spécialisation, d'échanger ses données ou de rencontrer d'autres passionnés.



Voltaire

Nous avons la chance de nous intéresser à un sujet où le collectionneur a encore toute sa place, quels que soient ses moyens ou ses connaissances au départ, chacun peut participer et devenir une référence. Les pointages proposés par Kajacques sur son blog, les études de M. Buathier sur son site (assignat.fr), les articles de Claude Fayette, les catalogues, les livres... toutes ces données, la plupart du temps libres d'accès, sont autant de sources d'inspiration pour qui veut creuser un domaine.



Victor Hugo



Saint-Exupéry



Corneille

Alors, devenez rédacteur !

Vous avez des inquiétudes sur l'orthographe ou le style ? Nous corrigerons.

Vous ne savez pas comment faire une mise en page ou un tableau ? Nous le faisons pour vous.

Vous manquez d'images pour illustrer un sujet ? Nous les trouverons !

Vous manquez d'idées ? En voici :

- Pour la BDF, les pointages sont fréquents par type ou référence mais rares par état de conservation. Pourtant certains billets communs sont introuvables en SPL ou NEUF. Puisez dans nos archives pour les découvrir et partagez vos résultats.

- Certaines dates ou alphabets sont nettement plus rares que d'autres mais seuls quelques collectionneurs spécialisés les connaissent, un pointage systématique peut les mettre en valeur.

- Les personnages sur les billets français sont bien connus, mais comment sont-ils mis en valeur ? Quels éléments secondaires ont été choisis pour représenter le pays, l'époque, la confiance ou l'espoir ?

- Bon nombre de collectionneurs sont régionalistes, les billets de confiance, de nécessité ou de Chambre de Commerce permettent de constituer des collections thématiques par ville ou région, les billets sont souvent communs mais les publications sont rares !

- Chaque semaine, de nouveaux billets sont émis de par le monde, nouveaux personnages, nouveaux thèmes et symboles, l'histoire en marche et la géopolitique sont très présents. Quels messages les états veulent-ils répandre sur leur territoire au travers des billets ?

- Quels sont les billets les plus chers passés en vente l'année dernière pour chaque pays ?

- Comment ou pourquoi faire confiance aux slabs ? Quelles sont les sociétés les plus reconnues ? Les acheteurs de slabs sont-ils encore des collectionneurs de billets ?

- Collectionner, c'est partager une passion. Racontez-nous vos découvertes, vos grands souvenirs, vos rencontres.

Et je pourrais en faire des pages, mais laissons œuvrer votre imagination. Nous attendons impatiemment vos idées et vos articles !

Jean-Marc DESSAL

RETROUVEZ L'HISTOIRE DU *FRANC*



à la vente
sur **Cgb.fr**

